

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et Administration: 71a RUE SAINT-JACQUES

MONTRÉAL TELEPHONE ADMINISTRATI... 1416 7461 REDACTION: Ma...

FAIS CE QUE DOIS!

L'INJUSTICE CONTINUE

Une réparation qui s'impose

J'ai résumé hier la situation faite aux catholiques de Winnipeg par la Commission des écoles publiques de cette ville: Après avoir obtenu la déclaration qu'ils accepteraient, si la Commission voulait prendre charge de leurs écoles, les livres, les règlements et l'inspection des écoles...

On sait le rêve que caressaient certains catholiques: la Commission, qui a besoin d'écoles, louerait les écoles catholiques; celles-ci passeraient sous le régime général des écoles publiques — ce qui constituerait une réelle déchéance, on l'admettait, mais garderait, d'autre part, leurs élèves et leur personnel enseignant — ce qui, espérait-on, permettrait de conserver dans l'école une certaine atmosphère catholique.

L'attitude de la Commission scolaire de Winnipeg ruine définitivement ce rêve et ces espérances.

Il n'y a, dans la loi du Manitoba, aucune allusion directe au costume des instituteurs et le comité consultatif n'a fait aucun règlement à ce sujet, dit l'avocat de la Commission, M. J. H. Munson, mais du fait que ces costumes ont un symbolisme et une signification particulière, comme appartenant à une église et le représentant, et à cause de l'importance qu'y attachent naturellement les péditionnaires (catholiques), ils sont dans cette mesure confessionnels (sectarian) et leur emploi dans les écoles, même si l'enseignement oral et autre et les livres sont l'enseignement et les livres prescrits par la Loi des Ecoles publiques, serait, dans mon opinion, une violation de l'article 214 qui proscribit tout ce qui n'est pas complètement non-confessionnel.

Donc, exclusion de tous les religieux et religieuses portant costume, même s'ils possèdent les diplômes officiels et s'ils consentent à suivre, jusque dans ses détails, le règlement des écoles publiques.

Mais ce n'est pas tout: M. Munson a le soin de déclarer que le fait de ne garder dans une école que des maîtres de ce type et de n'y recevoir que des enfants catholiques serait "une violation patente de l'article 220, qui interdit la séparation des élèves par confessions religieuses durant les heures d'enseignement profane."

Donc, si les catholiques veulent se débarrasser du fardeau de la double taxe, il leur faudra d'avance accepter, dans toute sa rigueur, non seulement le régime commun qui interdit l'enseignement religieux avant trois heures et demie, qui laisse le choix des maîtres à une commission en totalité protestante, et qui a chance de l'être toujours, et interdit la séparation des enfants par croyances religieuses; mais encore une interprétation de la loi qui ferme la porte de l'école à tous les instituteurs congréganistes qui n'ont pas leurs costumes.

Liberté, justice, "fair play", je vous salue!

Pour bien apprécier la situation actuelle, il faut faire quelques chiffres:

Les catholiques de Winnipeg ont cette année dans leurs écoles indépendantes 2,029 élèves. Si l'on calcule le coût de l'instruction de ces élèves sur celui des écoles publiques de la ville (\$28.77), cela représente une dépense annuelle de \$58,974.33. Ajoutez que nos co-religionnaires doivent en même temps payer leur part du coût et de l'entretien des écoles publiques auxquelles ils ne peuvent envoyer leurs enfants et que, sur les écoles mêmes qu'ils fondent, il leur faut payer une taxe qui est versée au fonds des écoles publiques.

Et c'est ainsi que la majorité se sert, pour l'instruction de ses enfants, non seulement des taxes qui représentent les services que la majorité ne peut en conscience réclamer de l'école publique, mais encore de l'impôt spécial prélevé sur les écoles de cette minorité.

Et ce régime existe à Winnipeg, à Brandon, à la Pas (depuis l'annexion du Keewatin), partout enfin où les catholiques ne sont pas suffisamment groupés pour dominer la commission scolaire.

On nous a maintes fois affirmé, lors de l'affaire du Keewatin, que la situation des catholiques du vieux Manitoba serait profondément modifiée.

Trois députés, MM. Joseph Bernier, Aimé Bénéard et Albert Préfontaine, s'autorisant de leur titre de "seuls députés canadiens-français de la législature du Manitoba", ont même affirmé, dans une circulaire qui a été répandue par milliers dans la province de Québec: "Enfin, nous sommes libérés de cette double taxe qui pesait si lourdement et si injustement sur nous."

Voici la réponse des faits. MM. Bernier, Bénéard et Préfontaine ne se doivent-ils pas de faire une nouvelle lettre pour démentir ceux qu'on put abuser leurs premières déclarations? Les distributeurs bénévoles de ces déclarations ne se doivent-ils pas de lui donner une aussi grande publicité? La réparation s'impose.

OMER HEROUX

P.-S.—Simple détail, mais qui ne manque pas d'intérêt: Au cours de la session dernière, on a tenté de faire élargir un peu le carreau qui entoure le cou de la minorité. Quatre des ministres du cabinet Roblin ont menacé de remettre leur portefeuille: leur chef n'a pas osé passer outre.

LA MEDIATION EUROPEENNE

La mort du roi Georges de Grèce. — L'indemnité de guerre

Il est peu probable que la mort tragique du roi Georges de Grèce modifiera sensiblement la situation dans les Balkans.

Le monarque défunt avait temporairement établi sa cour à Salonique dans le but évident de garder à la Grèce ce port de mer qui est peut-être la conquête la plus précieuse de la guerre balkanique.

Sans se laisser arrêter par les risques qu'il savait courir en agissant ainsi, il a voulu compléter la victoire de ses armées par l'occupation réelle et la consécration du fait accompli. Il a même accueilli comme un hôte le roi de Bulgarie, son voisin d'aujourd'hui et son seul concurrent sérieux dans la course pour la possession de Salonique.

Georges Ier de Grèce a reçu la récompense de son courage, et de son dévouement à son pays d'adoption. On peut dire qu'il a été frappé en plein triomphe, sur cet autre champ de bataille qu'est la diplomatie.

Commandant en chef des armées du royaume, le nouveau roi de Grèce, Constantin, est un homme d'âge mûr, rompu aux affaires pour avoir été mêlé activement à la politique intérieure et extérieure de son pays. Il est tout préparé à recueillir la succession paternelle. La gloire militaire qu'il s'est acquise dans la guerre actuelle en attachant son nom à tous les triomphes de l'armée grecque, lui donne un prestige singulier au moment de son accession au trône.

Les grandes puissances ont résolu d'imposer leur médiation pour le règlement du conflit balkanique, sans tenir un compte rigoureux des prétentions des alliés. Elles interprètent la réponse de ces derniers comme une acceptation du principe d'intervention européenne, se réservant de trancher elles-mêmes les questions qui affectent dans une mesure quelconque la politique internationale.

Les principales difficultés à résoudre sont l'attribution de Scutari au Monténégro ou à l'Albanie autonome; la question des îles de la mer Egée, et l'indemnité de guerre réclamée surtout par la Bulgarie.

BILLET DU SOIR La Maison des Crêpes.

Au bord de la route d'Elgin, non loin de Saint-Jean-Port-Joli, une très vieille maison dont deux peupliers semblent veiller la carcasse délabrée, dort son sommeil de pierre.

On appelle la Maison des Crêpes. Un ecclésiastique des environs m'a raconté comment elle fut baptisée par la légende.

Au temps où les soldats de Wolfe remontaient le fleuve, en mettant le feu aux fermes qu'ils rencontraient sur leur passage, ils arrivèrent, un soir, à cette vieille maison, où les quinze ans d'une fillette brune veillaient sur les grands parents infirmes.

Son père et ses frères s'étaient enrôlés à Québec dans l'armée de Montcalm.

Ils sont vingt Habits-Rouges, commandés par un officier. Les crosses de leurs fusils frappent le bas de la porte et la fillette, très brave, leur ouvre sans hâte.

Elle est jolie ainsi son tablier relevé sur son épaule, de la pâte grise à ses doigts et de la farine de blé noir sur son nez mutin comme des taches de rousseur.

La lumière de l'âtre blondit ses cheveux châtains, et, suave comme un parfum, s'exhale l'odeur des crêpes de blé qui fient dans la poêle.

— Il vous faut quitter cette maison, mademoiselle, dit l'officier, qui se découvre interdit devant cette jolie fille.

— Mais, répond-elle avec une moue qui aurait changé celle de la jeune fille à la cruche cassée si Greuze avait pu le voir, mes crêpes vont être perdues — moi qui les préparais pour vous.

L'odeur des crêpes brunes charme l'odorat du jeune lieutenant, et pour un estonac maternel, depuis des mois par la cuisine des camps, la tentation est trop forte. Les yeux des hommes qui l'entourent le suppliant aussi, et il cède.

— Soit, dit-il, mangeons vos crêpes d'abord, mais plus tard...

Seule de toutes les maisons de la bourgade, la Maison des Crêpes resta debout. Et le soir, quand les rayons du soleil couchant font briller comme des yeux de vieilles, ses carreaux étroits, on dirait que l'antique mesure à quelque chose à dire par elle aux âmes à qui la veillée ramène des souvenirs.

LOUIS BRETON.

La fréquentation scolaire

LETTRE OUVERTE A JUNIUS

Montréal, 18 mars 1913.

A M. Junius, Rédacteur au Pays, Montréal.

Monsieur, Comme cela, ma lettre du 11 courant, publiée dans le Devoir du 13, vous a déplu. A vrai dire, je n'en suis ni surpris, ni fâché, car, en l'écrivant, je n'avais pas précisément pour but de vous faire plaisir, non plus qu'à M. Paradis, et votre dernier article me prouve qu'elle était au point.

Cependant, je reconnais que j'ai un peu exagéré en disant que vous ne pouviez écrire une ligne sans qu'il s'y glisse quelque malhonnêteté; si habile que vous soyez dans ce genre de journalisme, votre habileté ne va pas jusque-là. Disons donc, pour être exact, que vous n'en mettez guère plus que trois ou quatre par article, vos moyens ne vous permettant pas de faire mieux.

J'espère, sans trop y compter, que cette rectification, en vous rendant ample justice, vous donnera pleine et entière satisfaction.

Vous parlez de mes "subtilités" à propos des statistiques de la Commission des écoles catholiques de Montréal; mais vous savez bien que les chiffres que j'ai donnés sont copiés textuellement du Rapport officiel de cette Commission. De subtilités, il n'en existe que dans votre imagination. Il faut être rédacteur au Pays pour refuser de

LETTRE D'OTTAWA

Avertissements réciproques. — Est-ce aussi sérieux que c'en a l'air ?

Ottawa, 19. — Les quelques cinquante députés qui restaient à Ottawa viennent de partir pour leurs foyers, ceux qui peuvent les attendre, pour une promenade ailleurs, ceux qui demeurent trop loin pour aller passer le jour de Pâques chez eux. La séance de cet après-midi a été très monotone, égayée sur la fin par quelques joyeuses réparties du ministre de la milice. On a débarrassé l'ordre du jour de plusieurs interpellations et motions pour production de documents et l'on a voté des crédits supplémentaires pour la milice et quelques services divers.

C'est en dehors de la Chambre que le travail le plus important s'est fait. Ce matin, les libéraux ont siégé près de deux heures, en caucus, pour discuter la situation et préparer un plan définitif de combat pour le reste de la session. La réunion a été extrêmement enthousiaste; par moments ce n'était qu'applaudissements et hurrahs répétés. Les dépêches de Londres résumant les commentaires de la presse anglaise, accentuent certainement le sentiment de confiance de la gauche dans le triomphe ultime de sa politique. Les conservateurs prétendent que ce changement d'attitude est l'œuvre de M. Fielding et il y a des indices qui semblent leur donner raison. On remarque par exemple que depuis quelque temps l'opposition fait un échange considérable de dépêches chiffrées avec Londres. Quelle que soit la raison, en tout cas, M. Laurier et ses partisans ne perdent pas une occasion d'entretenir l'inquiétude chez leurs adversaires. Ainsi lorsque M. Ames a voulu savoir cet après-midi s'il ne serait pas possible de faire siéger la commission parlementaire des banques après Pâques, sir Wilfrid s'est empressé de dire au député de Saint-Antoine que le gouvernement pourrait beaucoup plus facilement répondre à cette question attendu que cela dépendrait de l'heure d'ajournement des séances de la Chambre des Communes.

Est-ce le caucus et cette remarque énigmatique de M. Laurier qui ont décidé le gouvernement à annoncer officiellement sa décision de soumettre des amendements aux règles de la Chambre à l'effet de limiter la discussion? Toujours est-il que ce soir, le ministère a communiqué à la presse un résumé du débat sur la question navale, établissant que le bill naval a été soumis le 5 décembre; que le 12 décembre, sir Wilfrid Laurier a proposé de retrancher toutes les clauses du bill excepté celle qui autorise la dépense de 35 millions de piastres; que cet amendement a été rejeté le 13 février; que la deuxième lecture du bill a été consentie le 27 février; que la Chambre a commencé l'étude du bill en commission générale le lendemain, 28 février, et que depuis le 3 mars l'on discute la clause contenant le principe déjà adopté par la Chambre, savoir, celui de la dépense de 35 millions, et, donc, que l'opposition s'oppose depuis deux semaines à une clause qu'elle a déjà votée deux fois en principe. Le communiqué ministériel ajoute que la discussion du bill a pris tout le temps disponible de la Chambre depuis trois mois et couvert plus de 4,000 colonnes du Hansard. Il insiste en outre sur le fait que le refus d'ajourner la Chambre le 3 mars ne peut être interprété comme une tentative de restreindre la discussion puisque cette clause, encore une fois, ne contient rien autre chose que le principe même de la mesure que l'on discute depuis le 12 décembre. Enfin, le communiqué affirme que l'obstruction de la gauche est trop évidente pour être niée avec succès et que si celle-ci persiste, le devoir du gouvernement sera de soumettre des amendements aux règles de la Chambre, qui, tout en assurant la liberté de la discussion, empêcheront l'obstruction.

Et voilà les positions qui se dessinent un peu mieux. A la gauche qui laisse prévoir une bataille obstinée, la droite donne à entendre qu'elle opposera une résistance relative. Est-ce aussi sérieux que c'en a l'air? C'est difficile à dire. Remarquons seulement que la discrétion qui entoure habituellement les conciliabules de parti a été levée pour la réunion de ce matin. Les libéraux n'ont fait aucun mystère du sujet de leur débat et leurs organes font au contraire grand étalage des décisions prises. D'un autre côté, l'annonce officielle des amendements aux règles de la Chambre déroge aussi aux procédés ordinaires des partis. Ne se menace-t-on pas simplement dans le but d'entretenir l'attention? Il est certain, en tout cas, que les libéraux ne veulent pas d'une élection immédiate. La dernière maladie de sir Wilfrid Laurier, qui l'a laissé avec une toux persistante, les inquiète. Peu leur importe que les élections l'épuisent surtout si elles leur donnaient le pouvoir, mais il leur importe énormément qu'il ne reste pas en panne durant la campagne, et avril est un si mauvais temps pour faire des élections. Quant aux ministères, ils craignent encore davantage l'appel au peuple. Entre leurs vantardises de la Chambre et leurs réflexions de tabagie et de restaurant, il y a toute la différence du monde. Tout plutôt que les élections générales, tel est leur programme pour le moment. Et les circonstances vont peut-être leur donner une occasion nouvelle de clamer que le peuple est avec eux. La mort de M. Haggart fait un siège vacant, en effet, et un siège dont les conservateurs sont maîtres depuis quarante ans.

Sur le Pont d'Avignon...

De la Patrie:

"Si la représentation française dans le cabinet est changée, après la session, elle ne sera sûrement pas diminuée. Au contraire, elle sera renforcée."

Le ministère se prépare à lâcher M. Coderre, peut-être M. Pelletier.

La Patrie, journal "indépendant", semble fort bien renseigné sur les intentions de ce ministre. On verra le rapport du Surintendant de l'Instruction Publique pour l'année 1910, à la page 286, et vous verrez de cette année-là, plus de 36% des enfants catholiques de 7 à 14 ans, étaient inscrits aux registres des écoles.

Arthur SAINT-PIERRE.

La parole est toujours vraie: "Qui se sert de l'épée périra par l'épée."

Nos députés, paraît-il, ont aligné quatre mille colonnes, aux débats de la Chambre, pendant la séance de quinze jours. Et si les sténographes eussent enregistré tout ce qui en est dit, il y en aurait cinq mille colonnes.

Et dire que, dans tout cela, il n'y a pas vingt colonnes de lisibles, — sauf les deux discours de D. A. Lafortune!

MM. Sam Hughes et Rodolphe Lemieux ont échangé des mots d'escrime, hier, aux Communes dit la Gazette.

Il se passe évidemment quelque chose d'anormal, à Ottawa, depuis quelques semaines.

Un bijoutier de Londres vient de lancer la montre pour dames, qui se porte au pied.

Les suffragettes, qui se défendent à coups de griffes et de pieds contre les agents de la paix, à Londres, ne portent pas ce bijou. Pour une fois, elles auront du bon sens.

Une famille d'agriculteurs de Lloydminster, Saskatchewan, vient, pour la seconde fois depuis deux ans, de gagner le premier prix pour la culture de l'avoine, à l'exposition nord-américaine des céréales, au Colorado. Il y a dix ans, cette famille, originaire de Londres, arrivait ici, sans nulle expérience des travaux de la terre.

Ce sont des immigrants aussi intelligents et laborieux qu'il faut au Canada.

Le président Wilson, des Etats-Unis, en a assez des fanfreluches et des colifichets de son office. Il interdit le paivement de sa loge au théâtre, et diminue l'effectif de sa garde militaire, à la Maison Blanche.

Candidat démocrate, président démocrate, il met sa conduite d'accord avec ses principes et veut vivre démocratiquement.

Les politiciens dénoncent les wagons particuliers... et quand ils sont ministres, s'empressent de s'y presseler.

Le Veilleur.

Le premier sujet de débat mardi prochain sera probablement la motion Emmerson concernant les droits de l'orateur lorsque la Chambre siège en commission générale. Pour le reste, M. Borden a promis de communiquer avec le chef de l'opposition durant la vacance.

Jean DUMONT.

**5 Coupon de Vote 5**  
**BON POUR CINQ VOTES**  
 Ce coupon sera nul après le 30 mars 1913  
**CONCOURS DU "DEVOIR"**  
 NOM .....  
 RUE .....  
 VILLE ..... District No. ....  
 Ce coupon vaudra cinq votes s'il est rempli suivant les indications et envoyé au général du concours à la date ci-dessus mentionnée ou avant. Les coupons doivent être en bon ordre et réunis en paquets. L'on doit écrire le nombre de votes sur le coupon de dessus.

**Choses municipales**  
**Le plan de la Ville**  
 CELUI QUE PREPARE M. NAPOLEON LACROIX, DESSINATEUR EN CHEF DU SERVICE MUNICIPAL DES TRAVAUX PUBLICS, SERA TERMINE ET PUBLIE A LA FIN DE MAI — QUELQUES NOTES SUR CE QU'IL COMPRENDRA.  
 M. Napoléon Lacroix, dessinateur en chef du service municipal des travaux publics, publiera à la fin de mai un plan général de la ville de Montréal, dont le besoin se fait sentir pressant, le plan actuel datant de 1904. Il sera dressé à l'échelle de 800 pieds au pouce.  
 Ce plan comprendra :  
 1o—La ville actuelle proprement dite, avec les noms et les limites exactes des trente-et-un quartiers, toutes les rues inscrites et enregistrées, comme rues publiques, jusqu'au premier avril prochain, ainsi que toutes les expropriations que la ville est tenue de faire, d'après sa charte.  
 2o—Les paroisses de Lachine, de Saint-Laurent, de Sainte-Genève, du Sault-au-Récollet, de la Rivière des Prairies et de la Longue Pointe, avec tous les numéros cadastraux et toutes les rues enregistrées jusqu'au 1er avril prochain.  
 3o—Les villes de Verdun, Montréal-Ouest, Ville Saint-Pierre, Saint-Laurent, Cartierville, Sault-au-Récollet, Westmount, Outremont, Maisonneuve, Saint-Jean-de-Dieu et les autres municipalités incorporées, avec leurs limites respectives.  
 4o—Les chemins de fer du Pacifique-Canadien, du Canadien-Nord et Québec, du Grand-Tronc, de Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve; la nouvelle gare du Canadien Nord, le tunnel, Model City, Mount Royal Heights, McKenzie Heights, Shaughnessy Park, etc., etc.  
 5o—Le port de Montréal tel qu'il sera, lorsque tous les travaux projetés seront terminés.  
 6o—Les lignes d'élévation afin de permettre la construction normale de nouveaux chemins de grande communication.  
 En dehors des spécialistes, on ne peut pas se rendre compte du travail énorme qu'il a fallu à M. Lacroix et à ses aides, pour établir ce plan avec exactitude. L'auteur se trouvait en exécution du vieux plan de 1904 et de plans des nouveaux quartiers dont le moindre défaut était souvent loin d'être inexacts. Devant l'impossibilité de les faire concorder, sans un travail interminable et sans résultats certains, M. Lacroix a pris le parti de faire faire toute la triangulation du territoire ce qu'il voulait inclure dans sa carte. Il s'est adressé, pour faire ce travail à MM. Béique et Charlot, ingénieurs civils et géomètres qui ont également chargé d'établir les latitudes et les longitudes. Chaque terre a été mesurée avec une précision et une exactitude scrupuleuse.  
 C'est donc un plan qui fera autorité, puisque c'est le seul qui aura été préparé scientifiquement depuis celui de Plamkett et Brady, qui date de 1865.  
 M. Lacroix a commencé son travail en 1910. Il aura donc fallu trois ans pour le compléter.

**A l'aristocrate**  
 Le frac ou la jaquette est indispensable à tout gentleman. L'un ou l'autre, s'il est bien fait, donne de l'aise et de la dignité. Aucun vêtement ne prête plus à la critique. S'il ne sont pas impeccables, il vaut mieux n'en point porter. Les fracs et jaquettes Fashion-Craft se recommandent par leur haute perfection. Et ils ne coûtent pas plus cher que les autres.

**Etablissements**  
*"Fashion-Craft"*  
 Max Beauvais, Limitée, 229 rue Saint-Jacques.  
 Albert A. Roy, 469 rue Sainte-Catherine Est.  
 Dubé, Limitée, 463 rue Sainte-Catherine Ouest.

**PETITES ANNONCES**  
**SITUATIONS VACANTES**  
**APPRENTIS DEMANDES**  
 APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. S.-L.-Laurent, Montréal.

**À LOUER**  
**A LOUER**  
 Trois des plus beaux flats de l'Avenue du Parc, près de Villeneuve. 1711-1713-1715. Lumière sur trois côtés, ventilation parfaite. Logements de neuf et dix pièces. S'adresser à R. Gohier & Fils, 50 Boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Main 2176, Rés. Est 964.

**A LOUER**  
 Nouveaux bureaux d'affaires, et de plus modernes, avec l'usage de l'ascenseur, dans la nouvelle bâtisse de la Compagnie Mutuelle d'Immeubles Limitée, 706 Sainte-Catherine-Est. S'adresser: 502 Sainte-Catherine-Est.

**A LOUER**  
 Magasins à louer et par flats pour petites manufactures, ayant un front de 45 pieds par 85 pieds de profondeur, rue Ontario, coin Orléans, Maisonneuve. S'adresser 160 rue Pie IX ou 682 rue Ontario, Maisonneuve. Téléphones Lasalle 895 et 1289.

**A VENDRE**  
 A vendre, propriétés, hôtels, restaurants, salles à manger, magasins de cigares, bonbons, maisons meublées pour louer des chambres, magasins de chaussures, etc. S'adresser à JEAN CASTELLI & CIE, 117 Sainte-Catherine, en face de la "Patrie".

**AUTOMOBILE**  
 A VENDRE, Warren 1912, n'ayant pas roulé 4,000 milles, en parfait état, à bon marché, accepterait partie argent et partie en terrain bien placé ou billets. Ecrire C. P. 9, "Le Devoir".

**OEUF A VENDRE**  
 Oeufs pour incubateur. S'adresser à Jutras & Frères, St-Albert, comté Athabaska.

**PROPRIETE A VENDRE**  
 Grande maison à deux étages, contenant 8 appartements, cave cimentée, système de chauffage au charbon de, et toutes les améliorations modernes. Terrain de 15,770 pieds faisant face à la Rivière-des-Prairies, à 5 minutes des tramways. S'adresser: U. Archambault, 988 rue Stanley Park, Ahuntsic.

**PROPRIETES A VENDRE PAR**  
**Robichaud & Melançon**  
 Autefois de Robichaud, Brossard & Blais, 333 Laurier Est. — Tél. St-Louis 5194

- \$3500 — GARNIER, près Laurier, revenu \$330, comptant \$1300. Balance 6 pour cent.
- \$3900 — RUE MARQUETTE, revenu 10 pour cent. Comptant \$1500.
- \$4200 — Maisons rue des Carrières, 42 x 127, sur deux rues, 3 logements et deux, près Laurier, comptant \$3500 Balance 6 pour cent.
- \$8500 — 2 MAISONS rue Lasalle, Maisonneuve, 1 magasin, 5 logements, 50 x 110. Revenu \$768. Comptant \$4500.
- \$8500 — ST-HUBERT, 6 logements, près de Fleurymont, revenu \$709, comptant \$4000. Balance 6 p.c.
- \$9000 — AVENUE DU PARC, 3 flats, 25 x 110, revenu \$690, comptant \$4500.
- \$10000 — ST-HUBERT, près Laurier, 4 logements, cottage, revenu \$761. Comptant \$4000.
- \$12000 — RUE BLOOMFIELD, 3 flats de 8 appartements, comptant \$3500. Balance 6 pour cent.
- \$14500 — RUE BLESSIS, près Ontario, 8 logements, 1 boulangerie, revenu \$1392. Comptant \$5500. Balance 6 p.c.
- \$15500 — DROLET, près Laurier, 12 logements et magasin, 80 x 75, revenu \$1500, comptant \$7000.
- \$50000 — LAURIER, 30 logements, 1 magasin, 3 coins, revenus \$3500. Comptant \$25,000. Balance 6 pour cent.
- \$85000 — HOMMES D'AFFAIRES, 17 logements, 9 magasins, 2 coins, revenus \$6,000. Comptant \$25,000. Balance 6 pour cent.
- \$6500 — Châteaugay, 2 maisons, un terrain, 43 x 115. Comptant. Revenu \$800.
- \$9000 — Dorion, 6 logements, comptant \$2,500. Revenu \$822.
- \$15500 — Boyer, 9 logements, comptant \$7,000. Revenu \$1472. Echangerait contre terrains.
- \$2500 — Henri Julien, 2 logements, terrain 23 x 70. Comptant \$1500. Revenu \$252.
- \$3200 — Casgrain, 2 logements, coin de rue, Avoyé, comptant \$2200. Revenu \$324. Echangerait contre automobile.
- \$10000 — Sault au Récollet, magnifique, coin de rue, boulevard, 10 pièces modernes. Terrain 75 x 98, comptant \$2500 à prompt accepter.
- \$3800 — Rue St-André, \$7000 comptant. Revenu \$3600.
- \$4000 — Rue Brébeuf, \$1,000 comptant. Balance facile. Revenu \$872.00.

4 MAGNIFIQUES TERRAINS, de avenue Parc Bellard, près de la rue Notre-Dame, \$1,500 pour les 4, dont \$400 comptant.  
 Plusieurs autres bargains de \$1800, à \$2,000, peu de comptant, \$500 en montant; aussi terrain à très bon marché, rue St-Jacques, Outremont et un peu partout. Bargain à prompt acheteur.

**DIVERS**  
 ARGENT A PRETER  
 "NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Harisson A. Demers, 17 Côte Place d'Armes.

ARGENT A PRETER, ACHAT DE CREANCES  
 R. Lalanne, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 1860, Montréal.

ON DEMANDE A ECHANGER  
 Nap. Tellier, billetterie, échangerait volontiers contre mandat-poste, timbres ou espèces sonnantes d'une valeur de 25 sous (et deux sous pour la poste), un volume intitulé "A BOUT FORTAUNY" dont il est l'auteur. Lui écrire, au "Devoir", Montréal.

DEMANDEMENTS ET CHARBON  
 AVIS. — Nous sommes en état de faire importer quel genre de démanagements, pianos, etc., au plus bas prix. Nous avons le meilleur charbon qu'il y ait sur le marché. Chamberland Frères Enr., 49 Rachel-Est. Tél. St-L. 1634, Est 4189, St-L. 7232.

**CARTES POSTALES**  
 40 Magnifiques Cartes Postales assorties, pour Pâques, couleurs en relief, franco contre 25c. Entière satisfaction ou argent remis. La maison d'Amour, boîte 543, Montréal.

**POELES**  
 ACIER et fonte neufs et d'occasion, dans tous les prix, dixième compétition, 25 machines à laver "Canadien" \$3-40; encore 2,000 manneaux à gaz (job) \$5-6 pour 25c. Spécialité réparations de poeles, machines à laver, tordeuses. Je suis le seul qui répare les machines Godin. Echange les vieux poeles. D. Robillard, 44 Avenue Laurier Ouest Saint-Louis 5207.

**REPARATIONS**  
 Cha. Turcot, marchand de meubles, bourreux. Meubles réparés de toutes sortes. Prêlarts, tapis cousus et posés. Matelas refaits. Plumes désinfectées. Polissage de meubles. Tables de billard réparées. Ouvrage garanti. 709 rue Lafontaine. Tel. Bell, Est 5896, Montréal.

**SERRURES**  
 Clefs, serrures. Spécialité : découpage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No. 182 rue Sanguinet.

**Cartes Professionnelles**  
**AVOCATS**  
 BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B.  
 Avocat-Procureur  
 Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1973.

Boîte Postale 356. — Adresse télégraphique "Nabac, Montréal".  
 Tél. Main 3520-123. Codes: Liebera, West. U.

**C. H. CAHAN, C. R.**  
 AVOCAT ET PROCUREUR  
 Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques

ARTHUR GIBEAUD, B.A., L.L.B.  
 Avocat  
 54 Not.-Dames-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 420. Bureau du soir: 34 rue Desjardins, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

SALLUSTE LAVERY, B.A.B.C.L.  
 AVOCAT-PROCUREUR  
 SUITE 111. 180 SAINT-JACQUES  
 274 Bell Main 3960. Cable Wilpou  
 Bureau du soir: 1 Saint-Thomas, Longueuil  
 W. Paterson, C.R.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats,  
 Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555.  
 J. C. Lamothe, L.L.B., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

Résidence: Est 6973.

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B.  
 AVOCAT  
 97, rue Saint-Jacques.

Résidence: 189, Jeanne-Mance.  
 Tél. Est 5973

GUY VANIER, B.A., L.L.L.  
 AVOCAT  
 80, St-Gabriel (entre St-Jacques et Craig)  
 Tél. Main 2223.

**NOTAIRES**  
 BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêt sur hypothèque, achats de créances.

GROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 45, rue Saint-Gabriel, Tél. Main 2785. Résidence, 405 Du-luth-Est. Tél. Saint-Louis 3585. Arg. à prêter. Règlement de succession.

**A. E. Grandbois, L.L.B.**  
 Notaire —  
 62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.  
 Tél. Bell Main 7676  
 RESIDENCE : — 1804 rue Saint-Denis  
 Tél. Saint-Louis 4786

G. ALBERT NORMANDIN, L.L.L.  
 Notaire, Arg. à prêter. Succession, 52 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2615. Bureau du soir, 363 Laurier-Est. Tél. Saint-Louis 5194.

**MONTREAL AURA SA TROUPE D'OPERETTE**  
 Une compagnie se forme en notre ville. — Vingt-six semaines de répertoire. — M. Delcellier, directeur

Ceux que la musique et le chant passionnent et qui regrettent la disparition de notre saison d'opéra apprendront avec plaisir que deux Canadiens-français de Montréal ont décidé de fonder la "Compagnie d'Opérette de Montréal." Ces deux Canadiens sont MM. François Larin et Joseph-Emile Côté, qui ont confié l'organisation artistique à M. Henri Delcellier, qui dirige les chœurs de l'Opéra de Montréal pendant les trois saisons passées.  
 La durée de la prochaine saison d'opérette sera de 26 semaines, commençant en octobre; il y aura huit représentations par semaine. L'orchestre se composera de 25 musiciens, les chœurs, de 26 chanteurs et on engagera 16 artistes principaux.  
 Les représentations seront données à des prix très abordables.  
 LE DIRECTEUR  
 M. Delcellier est à la tête de plusieurs théâtres de France; il dirige le Grand théâtre des Arts de Rouen, le Grand théâtre d'Angers, le théâtre du Grand Casino de Saint-Malo, celui de Chatelet-Guyon, celui du Grand Casino de Paris, etc., etc.

**LE REPERTOIRE**  
 Au nombre des oeuvres qu'on représentera citons: La Fille de Madame Angot, Giroflé-Girofla, Le Petit Duc, de Lecocq; La Périochole, Orphée aux Enfers, La Grande Duchesse, La belle Hélène, La Fille du Tambour Major, Madame Favart, d'Offenbach; La Mascotte, Le Grand Mogol, Gilette de Narbonne, d'Audran; Rip et Les Cloches de Corneville, de R. Planquette; La jeune Jovysse, de Lehar; Le Petit Faust, d'Hervé; Les Noces de Jeanette, de Victor Massé.  
 On représentera aussi quelques opéras comiques tels que Mireille, Si j'étais roi, La fille du Régiment, Les Dragons de Villars, etc.

**Faits - Montréal**

**BREVETS CANADIENS**  
 Pour la semaine du 4 mars 1913, 162 brevets canadiens ont été accordés, dont 104 à des inventeurs américains, 25 à des inventeurs canadiens, 19 à des inventeurs des pays étrangers, et 14 à des inventeurs anglais.  
 Sur les inventeurs canadiens, 12 sont de la province d'Ontario, 4 de la province de Québec, 3 de la province de la Colombie Anglaise, 2 de la province de Manitoba, 2 de la province de Saskatchewan, 1 de la province du Nouveau-Brunswick et 1 de la province de l'Alberta.  
 Aux Etats-Unis pour la même semaine, 646 brevets ont été accordés dont 12 à des inventeurs canadiens.

**NAVIGATION NATIVE**  
 Les compagnies de navigation, d'après une rumeur semi-officielle, envisagent leurs navires jusqu'à Montréal, au lieu de Saint-Jean, vers le milieu d'avril. Un des officiers de la ligne White Star faisait remarquer hier que quand bien même la glace serait partie sur le fleuve, les propriétaires de navires n'aimeraient pas à prendre trop de risques, étant donné la glace qui se forme au Cap Breton.

**L'EXCES DE VITESSE**  
 Elzéar Benoit, un chauffeur, a été condamné à \$11.00 d'amende pour excès de vitesse. L'inculpé ayant admis qu'il filait à une allure de 20 milles à l'heure, le juge Lanctôt le condamna à payer \$1.00 par mille d'excès.

**DINER DU BUILDERS' EXCHANGE.**  
 Aujourd'hui, chez Cooper, aura lieu le dîner du Builders' Exchange. M. J. Penrose Anglin traitera des "Erreurs dans l'évaluation".

**LES PASSAGES A NIVEAU**  
 Le maire déclare que le bureau des commissaires nommera un de ses membres pour choisir, avec un expert du Grand-Tronc un ou deux projets entre lesquels le bureau choisira.

**LA GLACE GRATUITE**  
 Les commissaires n'ayant pas eu le temps d'établir cette année les glacières gratuites, ils ont décidé de donner instruction à toutes les Gouttes de Lait de livrer gratuitement de la glace aux personnes pauvres qui viendront chercher du lait.

**LA RUE SHERBROOKE-EST**  
 M. L. E. Geoffrin, évaluateur spécial de la ville pour l'expropriation de la rue Sherbrooke-Est, écrit aux commissaires que les propriétaires ne se contentent plus de 62 sous 1/2 le pied carré, mais qu'ils réclament 75 sous, \$1 et même \$2 le pied. Il faudrait donc recourir à l'expropriation forcée.  
 Les commissaires ont décidé de rejeter toutes ces demandes et ont donné l'ordre à M. Geoffrin de ne rien faire avant d'avoir reçu d'autres instructions.

**CHINOIS BLESSE MORTELLEMENT.**  
 Hier après-midi, un Chinois dont on ignore encore le nom, est tombé d'un ramway en voulant descendre, rue Saint-Laurent, entre Saint-Viateur et Bernard. Le blessé a été transporté à l'hôpital Victoria où son état est critique.

**LE CAPITAINE BEATTY MALADE.**  
 Le capitaine George Beatty, de la Côte-des-Neiges, un vétérinaire de la police, est dangereusement malade à sa demeure. L'automne dernier, dans une chute, il se blessa à la main, ce qui provoqua un empoisonnement du sang.

**MORT DU CONSTABLE BRUNET.**  
 Le sergent Wilf. Brunet, du poste de la rue des Seigneurs, est mort hier à sa demeure après une maladie de quatre

**Chemin de fer Canadien-Nord**

**IL ACCEPTE UN NOUVEAU POSTE.**  
 M. Alexander Shaw, au service de l'Hotel Windsor pendant 10 ans, a démissionné et a été nommé assistant-secrétaire-trésorier de la Compagnie des Tramways de Montréal.

**LE FEU DANS UNE FABRIQUE**  
 Un incendie dont on ignore encore l'origine a causé pour \$10,000 de dommages à la manufacture Patterson, rue Saint-Hubert. L'eau a causé beaucoup de dommages. Presque toutes les portes sont couvertes par les assurances.

**Le conseil municipal de Longueuil**  
 Le conseil municipal de Longueuil a écrit au conseil municipal de Montréal qu'il est possible qu'elle établisse un service de traversiers entre cette ville et Longueuil.  
 Le désir du conseil est d'établir le point d'embarquement et de débarquement au pied de la rue Pie IX actuelle, qui dans peu de temps sera transformée en Boulevard.  
 Le conseil a prié le secrétaire, M. Ebrément, d'inviter le représentant de la compagnie Richelieu et Ontario à rencontrer le conseil, afin d'établir de part et d'autre, un projet sérieux de l'offre que fait la compagnie d'établir un service de bateaux modernes entre Maisonneuve et Longueuil.

**De Longueuil à Maisonneuve**

**Outremont empruntera**  
 LA VILLE A BESOIN DE \$500,000 POUR SES CANALISATIONS, SES PARCS ET SES SQUARES, LES PERCEMENT DE NOUVELLES RUES, ETC.  
 Le conseil municipal d'Outremont a discuté et décidé, hier soir, un emprunt de \$500,000 pour ses travaux que la ville veut faire cette année et l'an prochain.  
 L'échevin Bessette a combattu la proposition.  
 Il ne croit pas que le marché monétaire soit bon pour un emprunt aussi élevé. Pour en payer les intérêts, il faudra augmenter le taux des taxes et M. Bessette s'y oppose. Il a aussi exprimé le doute que le pouvoir d'emprunt permit de faire cet emprunt, mais le secrétaire-trésorier a déclaré que ce pouvoir d'emprunt est de \$1,018,915, et que la ville n'en a emprunté que deux tiers, même en comptant le nouvel emprunt.  
 L'emprunt sera consacré à la pose de tuyaux à eau, de conduits pour les fils électriques, d'égoûts, à l'ouverture de parcs, de terrains de jeux, de rues, etc.  
 Le règlement sera soumis aux contribuables le 7 avril prochain.

**Changement d'horaire du C. P. R.**  
 A partir du 31 de mars le train No 5 reprendra son service quotidien entre Montréal et Winnipeg, par le chemin de la gare de la rue Windsor à 10.10 a.m.

**DOUBLEZ VOTRE INTERET**

Ne vous contentez pas simplement de 3% sur vos épargnes quand vous pouvez compter aussi sûrement sur

Capital entièrement payé \$1,000,000	6% NET	Réserve et profits \$1,500,000
--------------------------------------	--------	--------------------------------

**PAYABLE TRIMESTRIELLEMENT**  
 BONS EN OR  
 De petites sommes procurent le même taux d'intérêt que de gros montants.  
 Fonds d'amortissement à première hypothèque de 10 ans.  
 Une première grosse hypothèque divisée en petites parts garantie par quatre fois sa valeur.  
 L'actif de la compagnie égale six fois le montant de l'émission de bons. Peuvent être achetés pour du comptant ou moyennant des paiements faciles. Procurez-vous un exemplaire de la brochure spéciale aujourd'hui. Téléphonez Main 3791, ou envoyez le coupon par poste.

**MARCIL TRUST CO. Limited**  
 180 rue St-Jacques, Montréal  
 Veuillez m'envoyer tous les détails sur les Bons en Or avec première hypothèque à 6%.

NOM .....  
 DRESSSE ..... D

**ARGENT PRÊTÉ SANS INTÉRÊT**

Notre brochure PROSPECTUS vous dira comment  
 Nous l'adressons franco sur demande

**La Caisse Hypothécaire Limitée**

Phone Main 2175 CHAMBRE 307, 103 ST-FR.-XAVIER

**QUAND VOUS ACHETEZ DE L'HUILE**  
 Insistez pour avoir la meilleure, HAVOLINE, reconnue maintenant comme toujours pour être le meilleur lubrifiant.  
 EN VENTE A  
**The Canadian Motor & Supplies Co. Limited**  
 TEL. MAIN 3035. 107 RUE DES INSPECTEURS.

**PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure No 2553.**  
 Albert Stonehouse et Willie Stonehouse, agents, de Montréal, Stonehouse et frère, demandeurs vs Antoine Viens, de Montréal, défendeur. Le 31ème jour de mars 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1007 rue Ontario Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, un coffre-fort, et meubles de ménage, etc., etc.  
 Conditions: argent comptant.  
 L. J. S. RACETTE, H.C.S.  
 Montréal, 20 mars 1913.

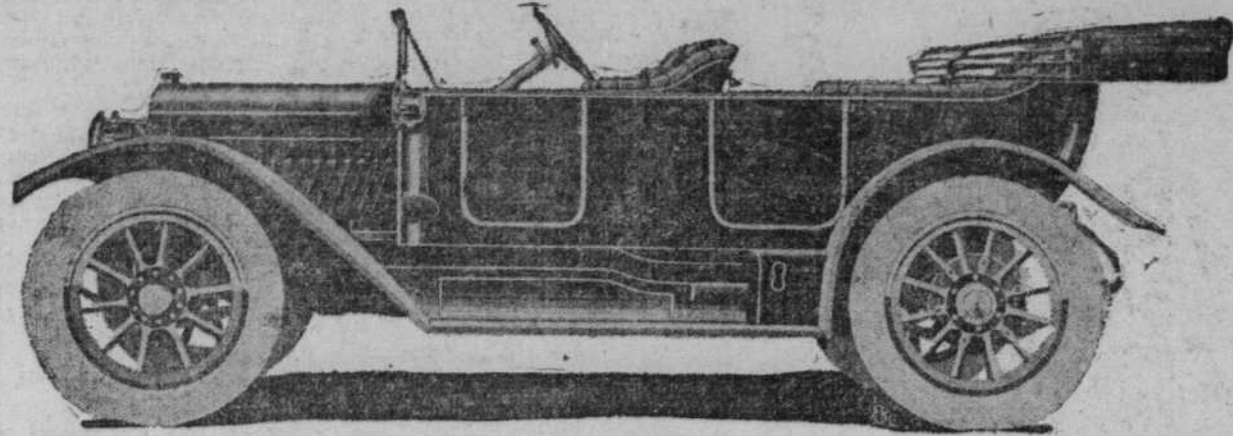
**PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure No 128.**  
 François Xavier Charbonneau, rentier, de Montréal, demandeur, vs Médéric Charbonneau et Simon Antoine Ménard, de Montréal, bijoutiers, Canada Watch Co., défendeurs. Le premier d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au No 668 rue Sherbrooke Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en montres, bijouteries, vitrine, etc., etc.  
 Conditions: argent comptant.  
 L. J. S. RACETTE, H.C.S.  
 Montréal, 20 mars 1913.

**Willie Hoppe victorieux**

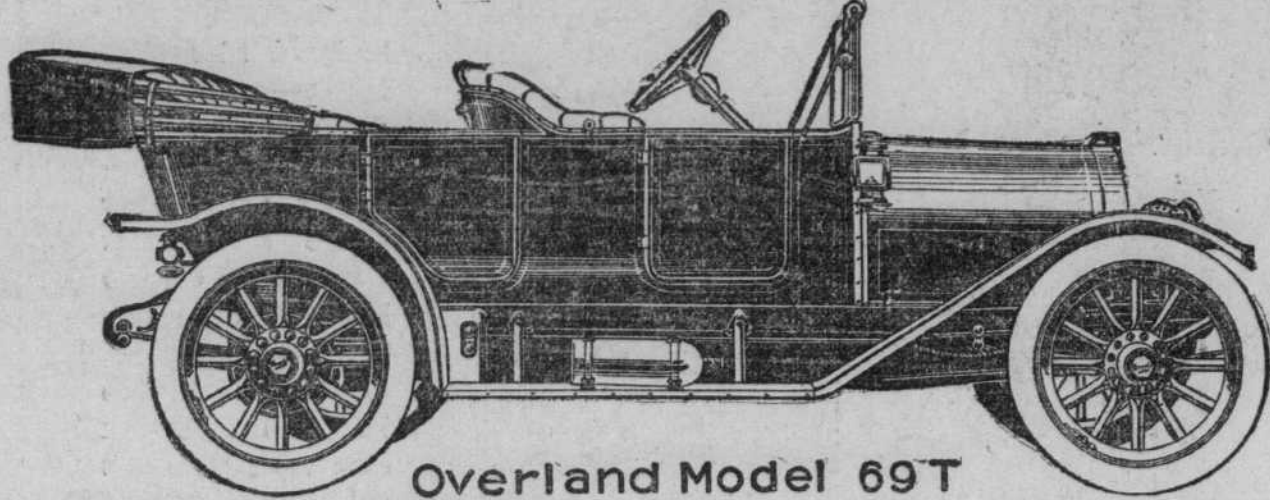
**IL A VAINCU MORNINGSTAR HIER SOIR PAR 500 À 211.**  
 UNE RENCONTRE DE BILLARD — SA PLUS HAUTE SERIE FUT 96.  
 Pittsburg, 20 — Willie Hoppe, de New-York, champion au jeu de billard, à 18.2, a défait Ora Morningstar hier soir par 500 à 211. La moyenne de Hoppe a été de 15.20-32, et ses plus hautes séries furent 96, 80 et 55 tandis que celles de Morningstar furent 73, 26 et 24 avec une moyenne de 6.25-31.

**OXYGENE**

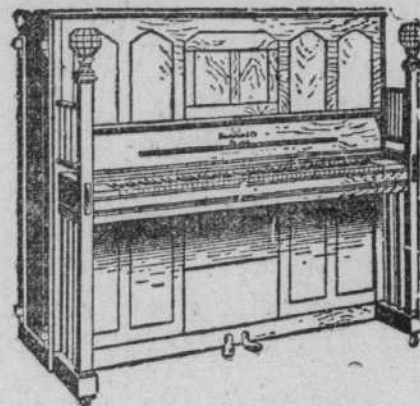
Chimiquement Pur pour Usage Médical et Industriel. Prescriptions: Ispahan, Syncope, etc. Crises asphyxiques. Compagnie d'Oxygène du Canada, 2, Square Dufferin. Dépôt: Pharmacie Laurence, coin des rues Saint-Denis et Ontario. Tél. E. 1507.



Abbott-Detroit, modèle 1913, auto de tourisme à 5 places. Valeur \$2,500.00



Overland, modèle 69T, 1913 auto de tourisme à 5 places. Valeur \$1,350



Un Piano Automatique Heintzman & Co. Valeur de \$825.

## \$1,960 EN CERTIFICATS

qu'on peut échanger pour des marchandises chez

### DUPUIS FRÈRES

LE MAGASIN DU PEUPLE

J. N. DUPUIS, Président. H. W. BEAULIER, Vice-Président.  
A. J. DUGAL, Directeur-Gérant.

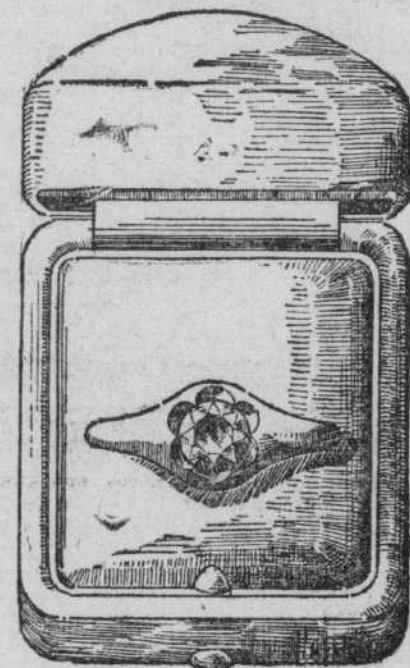


## 7 PIANOS "LINDSAY" genre Louis XV

ACHETES DE

C. W. LINDSAY Limited

512 rue Sainte-Catherine Ouest



Sept Bagues à Diamant, valeur de \$100 chacune.



Sept Grafonolas Columbia (nonpareil). Valeur de \$180 chacun.

# Ne Manquez pas de Lire "Le Devoir" de Samedi

La première liste des candidats qui prennent part au Grand Concours du "Devoir" sera publiée samedi. \$15,000 seront données en prix, et si vous désirez qu'un ami dont le nom n'est pas sur la liste ait des chances de gagner un prix, faites-nous parvenir son nom sans délai. Il n'y a rien à payer.

## 77 CANDIDATS AURONT DES PRIX

### Comment prendre part au Concours

Envoyez votre nom ou le nom de la personne, homme ou femme, que vous désignez comme candidat au concours du "Devoir". Servez-vous de la formule publiée plus bas. La nomination d'un candidat donne 1000 votes à celui-ci. Le directeur du concours se réserve le droit de refuser toute nomination. L'inscription au concours ne comporte aucune obligation. Il n'en coûte rien pour essayer.

### CONDITIONS

Tout le monde, sans exception, peut être candidat. Pour prévenir tout soupçon de favoritisme, le concours est cependant interdit aux employés du "Devoir" et aux membres de leur famille. Le directeur du concours se réserve le droit de refuser toute nomination. Tout candidat nommé qui désire se retirer doit en avertir le directeur du concours par écrit. Tout candidat ne sera autorisé à abandonner ses votes en faveur d'un autre candidat. L'inscription n'y aura égalité de votes, la valeur des prix auxquels les candidats ont des droits égaux devra être partagée également entre chacun des concurrents. Toute difficulté qui pourrait survenir sera réglée par le directeur du concours dont la décision sera finale et sans appel. Le concours est commencé depuis lundi, le 17 mars 1913, et se terminera samedi, le 17 mai 1913. En acceptant une nomination, les candidats s'engagent par ce fait aux règlements en vigueur durant le concours. Le directeur du concours se réserve la faculté de faire aux règlements et à la liste de prix toutes les modifications nécessaires dans l'intérêt du concours.

### DIVISION DES DISTRICTS

LE DISTRICT No. 1, comprend toute la partie de la ville de Montréal, à l'ouest du Boulevard Saint-Laurent; ainsi qu'Outremont, Westmount et Verdun.  
LE DISTRICT No. 2, comprend la partie de la ville de Montréal, située à l'est du Boulevard Saint-Laurent et au sud de la rue Ontario; Maisonneuve est compris dans ce district.  
LE DISTRICT No. 3, comprend cette partie de la ville de Montréal située à l'est du Boulevard Saint-Laurent et au nord de la rue Ontario, jusqu'à l'avenue Mont-Royal Est; ainsi que la Longue-Pointe.  
LE DISTRICT No. 4, comprend la partie de la ville de Montréal située à l'est du Boulevard Saint-Laurent et au nord de l'avenue Mont-Royal Est, jusqu'aux limites de la ville.  
LE DISTRICT No. 5, comprend les comtés suivants de la province de Québec: Lac Saint-Jean, Chicoutimi, Saguenay, Québec, Montmorency, Charlevoix, Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Bonaventure, Gaspé, et toute la ville de Québec.  
LE DISTRICT No. 6, comprend les comtés suivants de la province de Québec: Berthier, Maskinonge, Trois-Rivières, Saint-Maurice, Champlain, Portneuf, Richelieu, Saint-Hyacinthe, Rouville, Iberville, Missisquoi, Brome, Shefford, Bagot, Drummond, Yamaaka, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Richmond, Sherbrooke, Stanstead.  
LE DISTRICT No. 7, comprend les comtés suivants de la province de Québec: Joliette, Montcalm, Terrebonne, Argenteuil, Deux-Montagnes, Vaudreuil, L'Assomption, Labelle, Pontiac, Wright, Verchères, Chambly, Saint-Jean, Laval, Jacques-Cartier, Naperville, Châteauguay, Huntingdon, Soulanges, Beauceville, Hochelaga (hors de territoire compris dans les districts de la ville) et la province d'Ontario.

### AVIS IMPORTANT

Les candidats d'un district ne pourront concourir que pour les prix attribués à ce district, mais le total des suffrages recueillis en leur faveur comptera pour le concours des Grands Prix.

### Comment Recruter des Votes

L'envoi d'une formule de nomination donne 1000 votes à la personne désignée qui devient alors candidat au concours. Le "Devoir" publiera tous les jours, et le "Nationaliste" tous les dimanches, un coupon représentant un certain nombre de votes. Tous les coupons adressés au directeur du concours seront déposés au crédit du candidat désigné par l'expéditeur. Tout abonnement payé, soit par les anciens abonnés ou par ceux qui s'abonneront durant le concours, au "Devoir" ou au "Nationaliste", donne droit au nombre de votes indiqué plus bas. Le nombre sera d'autant plus considérable que le montant payé sera plus élevé. Nous publions ci-dessous les prix d'abonnements et le nombre de votes accordés suivant le montant payé pour l'abonnement.

### ECHELLE DES VOTES

L'échelle suivante indique le nombre de votes que représentent les différents abonnements au "Devoir" et au "Nationaliste".

#### "LE DEVOIR", QUOTIDIEN.—POUR MONTREAL ET TOUT LE DOMINION

36 mois	\$9.00	25,000 votes
24 "	\$6.00	15,000 votes
12 "	\$3.00	6,000 votes
6 "	\$1.50	2,000 votes
4 "	\$1.00	1,200 votes

#### "LE DEVOIR", HEBDOMADAIRE.—POUR TOUT LE CANADA, EXCEPTE MONTREAL

36 mois	\$3.00	6,000 votes
24 "	\$2.00	2,500 votes
12 "	\$1.00	1,200 votes

#### "LE NATIONALISTE", JOURNAL DU DIMANCHE.—POUR MONTREAL ET TOUT LE DOMINION

36 mois	\$3.00	6,000 votes
24 "	\$2.00	2,500 votes
12 "	\$1.00	1,200 votes

### 100,000 VOTES SUPPLEMENTAIRES

Du 17 mars au 19 avril, on accordera 100,000 votes supplémentaires pour toute série de cinq abonnements annuels à l'édition quotidienne du "Devoir", qu'on fera parvenir au comité du Concours. C'est le plus grand avantage qui sera offert pendant toute la durée du concours. On fera, en différents temps, d'autres offres très appréciables.

### Liste Complète des Prix

#### GRAND PRIX

- 1.—Automobile "Abbott-Detroit", modèle 1913, d'une force de 40 chevaux; voiture de tourisme, à 5 places, et d'une valeur de \$2,500. Achetée chez M. Victor Lévesque, 530 Parc Lafontaine.
- 1.—Automobile "Overland", modèle 69T, 1913, d'une force de 30 chevaux; voiture de tourisme à 5 places, évaluée à \$1,350, achetée de la Pope Hartford Motor Co., 313 rue Université.
- 1.—Piano automatique, Heintzman & Co., style Mission, dont la valeur est de \$825. Acheté de C. W. Lindsay, Limited, Montréal.
- 1.—Grafonola Columbia "Grand", évalué à \$650, et de plus une valeur de \$25 en registres. Acheté de la Canadian Graphophone Co., Montréal.
- 1.—Piano automatique "Lindsay" dont la valeur est de \$600. Acheté de C. W. Lindsay, Limited, Montréal.
- 1.—Bourse de \$500 en or.
- 1.—Ameublement évalué à \$400, acheté de N.-G. Valiquette, Limitée, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.

#### PRIX DES DISTRICTS

- 7.—Pianos "Lindsay", genre Louis XV, dont la valeur est de \$350 chacun. Achetés de C. W. Lindsay, Ltd., Montréal.
- 7.—Grafonolas Columbia (nonpareil), évalués à \$180 chacun. Avec chacun de ces instruments, nous donnerons des registres dont la valeur sera de \$20. Ces prix sont achetés de la Canadian Graphophone Co., Montréal.
- 7.—Ameublements divers évalués à \$125 chacun, et achetés de N.-G. Valiquette Limitée, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Bagues à diamants évaluées à \$100 chacune, et achetées chez Henri Scott, 479-481 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$75 chacun qu'on peut échanger pour des marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$60 chacun payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$50 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$40 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$30 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$25 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.

#### PRIX SUPPLEMENTAIRES

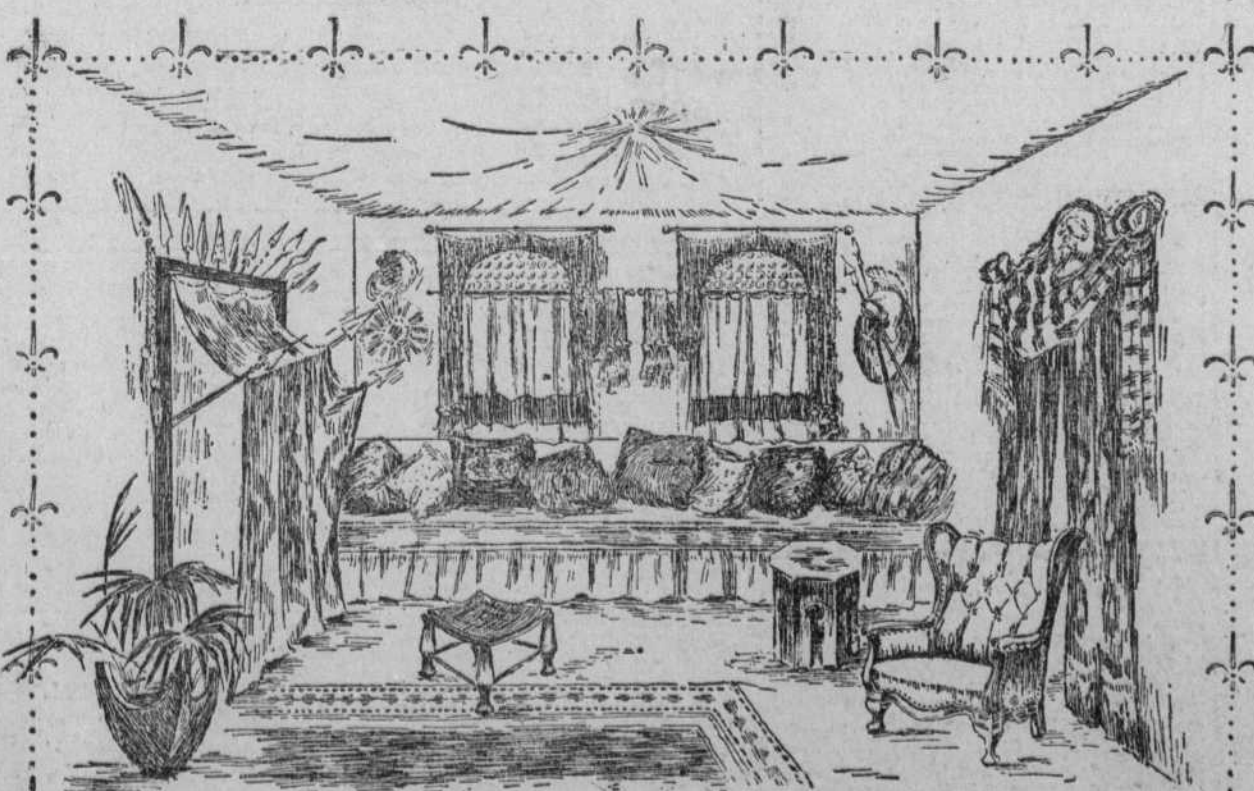
Tous les candidats qui, à la fin du concours, auront recueilli cent mille votes ou plus et qui cependant n'auront pas gagné l'un des prix énumérés plus haut, recevront comme prix un certificat de \$5, payable en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.

### COMMENT LES GRANDS PRIX SERONT DECERNES

LE PREMIER GRAND PRIX, l'automobile de tourisme "Abbott-Detroit" de \$2,500, sera décerné au candidat qui de tous les concurrents obtiendra le plus grand nombre de votes.  
LE DEUXIEME GRAND PRIX, l'automobile de tourisme "Overland" de \$1,350, sera donné à celui qui arrivera deuxième.  
LE TROISIEME GRAND PRIX, le piano automatique Heintzman & Co., de \$825, sera décerné à celui qui arrivera troisième.  
LE QUATRIEME GRAND PRIX, le Grafonola Columbia "Grand" de \$650, avec registres d'une valeur de \$25, sera donné à celui qui arrivera quatrième.  
LE CINQUIEME GRAND PRIX, le piano automatique "Lindsay", de \$600 sera donné à celui qui arrivera cinquième.  
LE SIXIEME GRAND PRIX, la bourse de \$500 en or, sera donné à celui qui arrivera sixième.  
LE SEPTIEME GRAND PRIX, l'ameublement de \$400, sera décerné à celui qui arrivera septième.

### COMMENT SERONT DISTRIBUES LES PRIX DES DISTRICTS

Le candidat qui aura recueilli le plus grand nombre de votes dans son district et qui ne sera pas le gagnant d'un des Grands Prix recevra un piano Lindsay de \$350.  
Le candidat qui obtiendra la deuxième place dans son district et qui ne gagnera pas un des Grands Prix recevra un Grafonola de \$180 et une valeur de \$20 en registres.  
Le candidat qui occupera la troisième place dans son district sans avoir droit à aucun des Grands Prix recevra comme prix un ameublement de \$125.  
Le candidat qui sera le quatrième de son district et qui ne sera pas le gagnant d'un des Grands Prix recevra une bague à diamant de \$100.  
Le candidat qui sera le cinquième de son district et qui n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$75 payable en marchandises.  
Le candidat qui obtiendra la sixième place dans son district et qui n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$60 payable en marchandises.  
Le candidat qui sera le septième de son district et n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$50 payable en marchandises.  
Le candidat qui sera le huitième de son district et n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$40 payable en marchandises.  
Le candidat qui sera le neuvième de son district et n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$30 payable en marchandises.  
Le candidat qui sera le dixième de son district et qui n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$25 payable en marchandises.



Plus ameublements divers, achetés chez

**N. Valiquette**

471-477 ST. CATHERINE ST. EAST

## AVIS

En renouvelant leur abonnement, les anciens abonnés du "Devoir" et du "Nationaliste" ont droit au nombre de votes mentionné dans le tableau ci-dessus.

Les candidats sont autorisés à percevoir le prix de ces abonnements et à donner les reçus nécessaires.

Le concours est commencé depuis lundi le 17 mars 1913 et se terminera samedi le 17 mai 1913

### DEPARTEMENT DU CONOURS

"Le Devoir" 71a rue Saint-Jacques

Tél. Main 7461

MONTREAL, Qué

La nomination doit être faite sur ce blanc. Vous n'avez qu'à le remplir tel qu'indiqué et l'envoyer au Gérant du Concours, "Le Devoir", Montréal.

## BLANC DE NOMINATION BON POUR 1000 VOTES

DATE . . . . . 1913.

Je nomme . . . . .

Rue et Numéro . . . . .

Ville . . . . . District No. . . . .

Comme candidat dans le concours du journal "Le Devoir".

Signé . . . . . Adresse . . . . .

Cette nomination vaut 1000 votes. Chaque candidat n'a droit qu'à une seule nomination. Le nom de la personne qui fait la nomination ne sera pas divulgué si on le désire.

# Notre Page Féminine

## LE MIROIR

Le miroir est l'amour, l'âme-sœur de la chambre  
Où tout d'elle: le lustre en fleur, les bahuts vieux,  
La statuette au dos de bronze qui se cambre,  
Se reflète en un hymen silencieux.  
Car l'amour n'est-ce pas n'être plus seul et n'est-ce  
Pas se doubler par un autre meilleur que soi?  
Or la chambre se double au fond du miroir col  
Avec un renouveau de songe et de jeunesse;  
Mais les choses pourtant entre le cadre d'or  
Ont un air de souffrir de leur vie inactive;  
Le miroir qui les aime a borné leur essor  
En un recul de vie exigüe et captive;  
Et l'amour absorbant et profond du miroir  
Attriste d'infini la chambre, qui se doute  
D'un désaccord entre eux aux approches du soir,  
Sentant que le miroir ne la contient pas toute!

Georges RODENBACH.

## Lettre de Fadette

Dans deux jours, l'Aréluia de Pâques chantera dans l'air attiédi l'arrivée du Printemps! Mais, chers lecteurs! Quelle dose d'imagination il faut avoir pour se représenter en marche, venant vers nous, un Printemps pimpant et fleuri! C'est que son précurseur est si croûté, si vilain... et pourtant il laisse sur son passage un souffle de joie, et il semble à tous que bientôt le bonheur sera possible, et qu'en essayant bien fort, on réussira à le saisir.

Les moineaux s'égoïssent dans les arbres nus, et ce matin j'ai positivement vu des corneilles près de la montagne. Du battement lourd de leurs grandes ailes, elles rythmaient leurs coassements étranges d'une tristesse douce que nous aimons au sortir du long hiver. Elles reviennent en bandes pressées, confiantes dans les promesses du vent du sud, ce grand meneur qui les ramène de si loin!

Elles ont froid pourtant; mais leur réserve ses dernières tempêtes, et avril, malgré ses petits airs doux, leur servira de rudes giboulées. Cachées aux creux des vieux arbres, elles moudront leur imprudence qui ressemble à celle de l'année dernière, mais tous les serments actuels ne les empêcheront pas de recommencer exactement la même chose l'année prochaine.

L'expérience des corneilles comme l'expérience des hommes leur sert plus à grogner qu'à s'améliorer!  
Je suppose que parmi ces voyageurs, il y a de bonnes vieilles corneilles qui n'appréhendent pas ces déplacements hâtifs; elles préchent et grondent en jurant que "de leur temps on était plus raisonnable!" Et quand surviennent les déceptions, elles rient sans répit aux petites corneilles transies: "Je vous l'avais bien dit!"

Elles se croient très sages, ces vieilles rabaudeuses, elles n'en sont pas moins des vieilles folles, et elles le prouvent en ne se taisant pas.

Les jeunes corneilles ont toujours été pressées d'arriver, et elles le seront toujours. Et pourquoi les en blâmer, si elles sont plus heureuses d'un voyage prématuré que d'une attente ennuyeuse. Et voilà le point à considérer quand on se mêle de donner des conseils!

Les femmes qui ont beaucoup d'expérience ont tort de vouloir en faire de la sagesse pour les jeunes. Celles-ci ne profiteront que de leur propre expérience... et encore! Chaque âge a ses qualités. Il est bon que les jeunes femmes soient ardentes, confiantes, d'une activité dévorante, imprudentes à force d'audace. Elles commencent, elles ont tant à faire! Tant de sagesse et la modération de leur mère? Elles ne sauraient vraiment qu'en faire et elles ne se laissent pas impressionner par cet "autrefois" évoqué avec tant de persistance par les matrones de leur entourage.

Ah! cet autrefois, où l'humanité entière grimait à l'échelle de la perfection... elles n'y croient pas aveuglément, et d'ailleurs, ce n'est pas le passé qui leur importe, c'est le présent, l'aujourd'hui si compliqué, si encombré et si difficile!

Et ce sont ces difficultés que les sages conseillères de nos jours ne comprennent pas toujours! Difficultés de service, manque de temps par surcroît d'occupations, émancipation des enfants obligés de se tirer d'affaire plus jeunes, contagion du luxe qui nous gagne presque insensiblement, etc.

Quand les jeunes femmes ont fait tout leur possible, qu'elles sont exténuées et qu'elles entendent les critiques, les conseils et les souvenirs rétrospectifs qui semblent réduire à rien toute leur peine et tout leur travail, je parie qu'elles voudraient avoir des ailes et imiter les jeunes corneilles qui au moins peuvent se sauver des vieilles corneilles!

FADETTE.

## Venez chez nous au printemps

Le maître d'école de Garejov tourne ses yeux rêveurs vers la fenêtre, qu'une brusque rafale venait de fouetter, et, quoiqu'il se trouvât dans une salle bien chauffée, il lui parut qu'un froid mortel le pénétrait jusqu'à l'âme.

En attendant l'arrivée problématique d'un élève de la montagne, il avait fini de lire une nouvelle italienne commencée la veille, rutilante de couleurs, de lumière et de fleurs, et tout sous l'impression charmante de cette contrée ensoleillée qu'il avait parcourue jadis, au temps de ses études, il s'éveilla presque angoissé à la réalité.

Pour la première fois, il se demandait pourquoi le destin l'avait choisi pour le jeter dans ce coin perdu du monde.

Pourtant il s'était toujours senti une âme ardente, avide d'impressions multiples, d'évolées superbes; même il avait eu son ambition de jeunesse; il pensait avec joie au temps où il désirait un emploi de maître d'école, comme si cet emploi entraînait toute la divine bonté; et voilà que le sort l'envoyait dans une étroite vallée de Carinthie, pleine de l'ombre des forêts, des débris de rochers et de petites sources; dans laquelle, en dehors du hameau de Garejov, composé de sept maisons, on ne comptait que quelques fermes dispersées sur le haut des montagnes silencieuses, où, seuls, les renards et les busards se soulaient bonne nuit.

Il se souvenait, avec un croissant regret, du premier regard curieux qu'il avait jeté sur le monde, de la ville où, après avoir achevé ses études et passé d'heureux examens, il avait senti le charme de l'indépendance.

Devant ses yeux mi-clos passaient les trottoirs animés du bruit des voix, de sourires et de regards hardis; les devantures éclairées des magasins, des têtes frisées de jeunes filles apparues aux fenêtres, des salles de spectacle et de concert, des cafés avec d'innombrables journaux et les agréables causeries entre amis... Comme tout cela semblait loin maintenant! Ici, il ne voyait dans ses promenades solitaires que des coteaux fanés, des routes neigeuses ou boueuses, les peintures barbares des chapelles où saint Christophe et saint Florian se montraient ordinairement affligés de poutres aussi lourdes que leurs index; et, dans les maisons inhabitées du pays, il ne trouvait que misère, désordre, incommodité; souvent, il avait eu parler de la beauté des chansons de la Carinthie, mais il n'en avait encore entendu nulle part. S'étaient-elles envolées de cette contrée avant sa venue, comme les hirondelles en automne? Et quel fati-

gant enseignement avec cette école à l'unique classe! Dans la nouvelle salle d'étude installée depuis l'été, vingt-cinq enfants de cinq à quatorze ans et demi s'étaient inscrits. En vain avait-il fait remarquer que quelques-uns étaient trop âgés, il avait fini par accepter chaque petite âme qui se présentait, tant il désirait en accroître le nombre.

Quelques enfants qui avaient déjà fréquenté l'école de Ladoves, distants de deux heures, savaient tant bien que mal écrire, lire et compter. Par contre, les commençants se cachaient à chaque instant sous les bancs par espérance. Le jeune maître avait fait trois visites avec un plan d'enseignement adapté à chacune.

Pour la première fois, il se demandait pourquoi le destin l'avait choisi pour le jeter dans ce coin perdu du monde.

Pourtant il s'était toujours senti une âme ardente, avide d'impressions multiples, d'évolées superbes; même il avait eu son ambition de jeunesse; il pensait avec joie au temps où il désirait un emploi de maître d'école, comme si cet emploi entraînait toute la divine bonté; et voilà que le sort l'envoyait dans une étroite vallée de Carinthie, pleine de l'ombre des forêts, des débris de rochers et de petites sources; dans laquelle, en dehors du hameau de Garejov, composé de sept maisons, on ne comptait que quelques fermes dispersées sur le haut des montagnes silencieuses, où, seuls, les renards et les busards se soulaient bonne nuit.

Il se souvenait, avec un croissant regret, du premier regard curieux qu'il avait jeté sur le monde, de la ville où, après avoir achevé ses études et passé d'heureux examens, il avait senti le charme de l'indépendance.

Devant ses yeux mi-clos passaient les trottoirs animés du bruit des voix, de sourires et de regards hardis; les devantures éclairées des magasins, des têtes frisées de jeunes filles apparues aux fenêtres, des salles de spectacle et de concert, des cafés avec d'innombrables journaux et les agréables causeries entre amis... Comme tout cela semblait loin maintenant! Ici, il ne voyait dans ses promenades solitaires que des coteaux fanés, des routes neigeuses ou boueuses, les peintures barbares des chapelles où saint Christophe et saint Florian se montraient ordinairement affligés de poutres aussi lourdes que leurs index; et, dans les maisons inhabitées du pays, il ne trouvait que misère, désordre, incommodité; souvent, il avait eu parler de la beauté des chansons de la Carinthie, mais il n'en avait encore entendu nulle part. S'étaient-elles envolées de cette contrée avant sa venue, comme les hirondelles en automne? Et quel fati-

vert de neige qu'il ressemblait à une petite assiette blanche.

— Avant qu'elle ait prononcé l'habituelle salutation: "Bonjour, monsieur de Jésus-Christ! Bonjour, monsieur de Jésus-Christ!" et poussé un second soupir, qui en disait plus long sur les chemins difficiles que toutes les narrations, l'instituteur reconnut la plus âgée de ses écolières, Fruda Pogankikova, de la montagne. Un peu réconforté par cette arrivée, il s'habilla, sur le moment, qu'elle le fût châtivé souvent par sa désobéissance et son aplomb, et il lui dit avec un sympathique et amical sourire: — Aujourd'hui, le chemin de l'école impose un grand sacrifice; je ne m'étonne pas que, hormis vous, personne ne soit venu.

— Fruda épousa son sac d'écolière sur le premier banc, auquel elle n'appartenait ni par sa taille ni par l'absence du maître, et, tout en secouant ses bras engourdis par le froid comme si elle espérait les réchauffer par le mouvement, elle répondit sans façon: — Mes parents ne voulaient pas me laisser partir, je me suis sauvée contre leur gré; mais, mon cher maître, c'est une route que je ne vous souhaiterais pas.

Le soupir ainsi que l'intime appellation de "mon cher maître" jetèrent le jeune homme dans l'embarras; cependant, il oublia tout mécontentement à l'aspect du chapeau couvert de neige et du fichu humide que la jeune fille enlevait.

Le vent avait avivé sur ses joues les couleurs du feu, ses yeux étaient pleins d'un éclat humide, et, dans ses sombres bandeaux ébouriffés, luisaient des gouttes de rosée et même des flocons de neige non encore fondus. Ses yeux errèrent jusqu'à ses bottines mouillées, et il se sentit saisi d'une réelle inquiétude.

— Pogankikova, vous pourriez bien vous refroidir; il faut au moins que vous changiez de chaussures. Puis, qu'il n'y a personne, je puis, sans doute vous prêter mes pantouffles pour donner le temps à vos bottines de sécher près du poêle.

— Je veux bien, décida Fruda en secouant dans la corbeille le peu de neige de son chapeau et de son fichu. — Sont-elles jolies, ces pantouffles? demanda-t-elle par un sentiment de coquetterie féminine.

— Heini! quoi jolies? cela importe peu, pourvu que vous ayez quelque chose pour vous changer, répondit le maître en se dirigeant vers sa petite chambre.

— Là, sa vieille femme de ménage, Barbe, mettait en ordre son bureau. — Allez dans la classe garnir le poêle, commanda-t-elle, emportez-mes pantouffles brodées pour que l'élève Pogankikova les prenne en attendant que ses bottines mouillées soient sèches.

Et, désirant laisser la jeune fille seule pendant qu'elle changeait de chaussures, il se mit à penser à ce qu'il devait enseigner ce jour-là. Le mieux serait de repasser avec Pogankikova la géographie et l'histoire, qui semblaient être ses sujets favoris; elle excellait à apprendre par cœur.

(A suivre)

## Notre Album

L'héroïsme n'est ni la négation de la douleur, ni l'indifférence en face d'elle; mais une volonté qui va au but, malgré les irrésistibles de la scabiosité et les répugnances de la chair.

—MONLAUR.

L'air natal de toutes les oeuvres, c'est la souffrance.

—Chanoine SCHORDERET.

La bêtise se met un premier rang pour être vue, l'intelligence se met en arrière pour voir.

— Carmen SYLVA.

Tout se transforme et rien ne meurt; l'intelligence va à l'amour, l'amour à Dieu; le mal succombe au dévouement des choses, car il n'existe pas en soi.

—GOETHE.

## Conseils pratiques

Les taches de cambouis.—Pour rendre la souppesse aux tuyaux de caoutchouc. — Le raccommodage du celluloïd. — Pour réparer un accroc sans couture.

—Combien de fois lors d'une promenade en voiture voit-on de jolies robes se tacher de cambouis!

Cette tache, comme celle du goudron, est fort tenace. Si l'accident vient d'arriver, il suffira de frotter avec un chiffon de laine et un peu de bicarbonate de soude, de savonner ensuite et de rincier vivement à l'eau claire.

Si la tache est plus profonde, nous recommandons maintenant avec l'emploi de l'essence de térébenthine, de verser goutte à goutte une solution chaude de sel d'essence, fortement étendue d'eau, puis de rincier et repasser entre deux linge.

—Il arrive souvent qu'après un temps d'arrêt dans l'usage des tuyaux en caoutchouc, ceux-ci durissent et se croissent. On peut leur rendre leur souplesse en les trempant à plusieurs reprises, selon le degré de dureté, pendant quelques minutes dans un bain composé de deux-tiers eau, à laquelle on ajoutera un tiers d'ammoniac.

Une fois ramolli on bouche les trous avec du enrouchoir dissous dans la benzine.

—Le celluloïd, dont on fabrique maintenant tant de petits objets, peignes et autres, peut se raccommoder assez facilement en mouillant les bords de la cassure avec l'acide acétique concentré et pressant ensemble un moment.

—Voici un procédé pour réparer un accroc sans couture. Entre la doublure et le drap, mettez une lamelle de gutta-percha, rapprochez les parties déchirées et posez sur le tout un fer chaud. Le raccommodage est opéré par voie de soudure.

## Excursion du C. P. R.

Les voyageurs qui veulent profiter de l'excursion du C. P. R., à Boston, pourront partir de cette ville jeudi le 20 mars. Il y aura deux trains à cette date, le premier à 9.00 a.m., et le second à 8.00 p.m. Les billets de retour sont bons jusqu'au 31 de mars. Les trains de retour de Boston partent de cette ville à 10 a.m., et à 8.30 p.m., et seront pourvus de wagons-lits. L'agent du C.P.R., réservera les places voulues dans ce dernier train à ceux qui lui en feront la demande.

## Nos recettes

### I.—CREME DE POISSON AU GRATIN.

Prendre des débris de poisson, truite, saumon, etc., sans arêtes. Mettre dans une casserole 4 c. à table de beurre, le laisser fondre; y ajouter 3 c. à table de farine, bien mélanger, mouiller avec 1 1/2 tasse de lait chaud, laisser cuire 5 minutes, assaisonner. D'autre part préparer une purée de pommes de terre. Beurrer un plat à gratin, former une bordure avec les pommes de terre en laissant un vide dans l'intérieur. Mettre un peu de sauce dans le milieu puis les débris de poisson, recouvrir de sauce, saupoudrer le dessus avec du fromage râpé et de la chapelure; faire au bain-marie dans l'eau bouillante pendant 20 minutes. Servir aussitôt.

### II.—CROQUETTES DE FROMAGE.

Détail: 3 c. à table de beurre, 1-2 tasse farine, 3/4 tasse lait, 2 jaunes d'œufs, le tout bien mélangé, coupé en petits dés 1-2 tasse fromage gruyère râpé, sel et poivre, quelques grains de cayenne. Faire une béchamel vous servant de beurre, farine et lait, ajouter le jaune des œufs sans les battre, remuer jusqu'à ce que ce soit bien mélangé. Ajouter le fromage râpé. Aussitôt que le fromage est fondu, lever du feu et jeter les petits cubes de fromage et assaisonner avec poivre et sel, cayenne. Étendre sur une casserole peu profonde et laisser refroidir. Mettre sur une planche couper en carrés les cubes, rôtir dans la panne, remettre dans l'eau battue et puis rouler dans la panne, cuire à la grande friture et mettre à égoutter sur une feuille de papier.

Tantôt POT-AU-FEU.

### Wagon-salon pour Sainte-Agathe

Un wagon-salon partira pour Sainte-Agathe, de la gare de la place Vigier, à 4.00 p.m. le 20 mars, et sera attaché pour le retour, au train quittant Sainte-Agathe à 4.20 p.m., lundi le 24 mars.

Le wagon-salon ne circulera pas de Montréal vendredi le 21 mars ou pour le retour le dimanche 23 mars.

### Manufacturiers allemands au Canada

Québec, 19. — En juillet on en août prochain, aura lieu la visite des Manufacturiers Allemands au Canada.

La visite sera sous les auspices du "Illustrated Zeitung", dont M. Weber est le propriétaire.

M. Pelletier, commissaire de la province de Québec à Londres, a envoyé copie de la lettre de M. Weber aux membres du gouvernement provincial, et aux maires de Montréal, Québec, Sherbrooke, Hull, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Lévis, Soré, Lachine, Valleyfield, Saint-Jean.

La délegation se composera de 100 membres représentant les plus grandes industries, les associations techniques et peut-être quelques membres du gouvernement, afin de resserrer les liens entre les deux pays.

### LES FILS SOUS TERRE

Les soumissions pour la construction des conduits souterrains seront demandées à la fin de cette semaine et les contrats seront adjugés quinze jours après au plus tard, de sorte que les travaux commenceront vers le 12 ou le 15 avril. On mettra les fils sous terre cette année, rue Sainte-Catherine.

**C'est le Cacao**

Préparé si facilement—savouré si complètement,—vous devriez sûrement en servir plus souvent. Quand le Cacao Fry est convenablement préparé, c'est le breuvage le plus délicieux que vous puissiez offrir.

Rappelez-vous Rien N'est Egal Au FRY

Contentez le goût des enfants quand ils demandent des bonbons en leur donnant la nouvelle friandise. Les meilleurs magasins la vendent.

Le commerce est approvisionné par **J. S. FRY & SONS, Limited** 27 St. Sacrament St., Montreal, Que.

**GANTS POUR PAQUES**

Le plus joli cadeau pour Dames ou jeunes Filles

Le grand chic, la coupe parfaite, la façon soignée et la durée des

**GANTS PERRIN**

leur ont conquis tous les suffrages du monde élégant

VERIFIEZ BIEN LA MARQUE AVANT D'ACHETER: C'EST VOTRE SEULE PROTECTION CONTRE LA CONTREFAÇON.

En vente dans toutes les Maisons de Premier Ordre.

**PLUS DE CONSTIPATION**

Soulagement immédiat guérison certaine

PAR LES

**LAXATIVES Purgines Dépuratives**

BOITE D'ESSAI: 25c. GRANDE BOITE \$1.00.

N'OCASIONNER JAMAIS DE COLIQUES.

En vente aux pharmacies H. E. Archambault; Victor Archambault; Christian Zang; Godbout; Migneron; Dr. Leduc; Pharmacie St-Denis; Montréal; Quenneville & Gauthier; pharmacien; Alfred Jolicoeur; rue St-Jean, Québec.

GROS: I. Lyman Limited, rue St-Paul, Montréal.

Découpez cette annonce. Exigez le véritable article.

**ST-AMOUR, LIMITEE**

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts Révisés du Canada 1906, désigné loi des Compagnies, il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, aux lettres patentes en date du 26 mars 1913, portant sur la formation d'une compagnie à constituer en corporation Emile Christian dit St-Amour, agent, Honorine St-Amour, fille majeure, dans le département de la Gaspésie, contractuellement séparée de biens du dit Emile Christian dit St-Amour, Paul St-Germain et Léopold Guerin, avocats tous de la cité de Montréal, dans la Province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Faire le commerce d'immobilier sous toutes ses formes; faire le commerce d'agent et courtier d'assurance généralement; assurer les personnes et les biens contre les maladies, sur les accidents, garanties et autres; (b) Acquiescer par achat, échange ou autrement, les biens immobiliers, meubles et autres, louer, vendre, céder toutes sortes d'immobiliers et propriétés immobilières et corporations, pour construire, faire, macadamiser et réparer les rues, chemins publics et trottoirs, ou pour construire, ouvrir et réparer les conduits, drainage et égouts; aider par des avances d'argent à la construction et à l'entretien des chemins, rues, ruelles, aqueducs, égouts et autres travaux jugés propres à donner un meilleur accès à la propriété de la Compagnie et pour augmenter sa valeur; (c) Agir comme agent et courtier pour l'achat, la vente, l'échange et le louer d'immobiliers et propriétés immobilières de même nature; (d) Prêter de l'argent aux clients, propriétaires de lots et autres ayant des affaires hypothécaires, obligations, garanties et charges sur propriétés immobilières pour garantir toutes dettes dues à la compagnie et avances faites par elle; placer dans les affaires de commerce et de banque, sous réserve de l'immédiat de la manœuvre que de temps à autre, elle jugera convenable; (e) Exploiter et louer toutes propriétés de la compagnie, ainsi que la fabrication du charbon de bois pour les besoins de la compagnie; (f) Exploiter le commerce de transport de personnes et de marchandises par véhicules tractés par des chevaux ou par automobile pour les besoins de la compagnie; (g) Acquiescer des franchises municipales et exploiter ces franchises soit pour système d'égouts, soit pour système d'éclairage à l'électricité ou au gaz; (h) Faire et entreprendre toutes affaires et choses nécessaires, avantageuses ou utiles à aucun des pouvoirs et droits accordés par la présente y compris le droit d'acquiescer des actions, obligations et débiteurs dans la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi et aussi pour pouvoir démettre des actions libérées en paiement de autres propriétés, marchandises et tout autre laudage quelconque et avec l'approbation de actionnaires pour salaires et services rendus, de la compagnie exerce son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de E. C. ST-AMOUR, LIMITEE.

THE IDEAL SODA WATER COMPANY

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du quatre mars 1913, constituant en corporation M. Jean-Baptiste Dubart, Joseph Arthur Bellefleur, Marcel Gravel, tous trois manufacturiers d'eau gazeuses, Charles Gau-thier, hôtelier, Polidore Metcalf, agent, tous de la cité de Montréal, dans le but suivant: La manufacture et le commerce général d'eau gazeuses de toutes sortes, et notamment, sous le nom de "The Ideal Soda Water Company, Limited", avec un capital de vingt mille piastres (\$20,000.00) divisé en deux cent (200) actions de cent piastres (\$100) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce, quatrième jour de mars 1913.

G. J. SIMARD,  
Sous-secrétaire de la province.

1083

Ce Journal est imprimé, au No 714, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" à la responsabilité limitée, Henri Rousseau, directeur-gérant.

# L'ASSASSINAT DU ROI DES HELLENES

## Le peuple grec pleure aujourd'hui la fin tragique de son souverain.—La Chambre des députés à Athènes acclame Constantin successeur de Georges I.—L'assassin, Schinas est un dégénéré

Athènes, 20. — Constantin prêtera serment comme roi des Hellènes, vendredi. Il arrivera à Athènes demain.

On s'attend à ce que le roi soit proclamé comme Constantin XII, le dernier empereur de ce nom ayant été Constantin XI.

La Chambre des députés se réunira demain pour prêter serment de fidélité au nouveau roi, après quoi le ministre donnera sa démission. Les messages de condoléances et de sympathie n'ont cessé d'arriver dans la capitale durant toute la journée.

### Le deuil au Danemark

La ville entière de Copenhague prend le deuil

Copenhague, 19. — La cour danoise portera pendant huit semaines le deuil du roi Georges de Grèce. Les officiers et soldats de la marine porteront un crêpe funèbre pendant quinze jours. Le jour des funérailles, le canon tonnera en signe de deuil sur tous les navires de guerre et forteresses du Danemark.

Le fait que l'assassinat du roi Georges est un deuil national est démontré par le morne aspect de la cité. Les drapeaux sur les édifices sont à mi-mât et un grand nombre de personnes portent des vêtements de couleur noire. Ce soir, tous les théâtres de la ville sont fermés, de même qu'un grand nombre de maisons commerciales.

### Sa Sainteté envoie ses condoléances

Rome, 19. — Par l'entremise de son délégué apostolique en Grèce, le pape a envoyé ses profondes condoléances à la famille royale et a exprimé toute l'horreur qu'il ressentait de ce crime atroce.

### En Serbie

Belgrade, Serbie, 19. — Un requiem à la mémoire du roi Georges de Grèce a été célébré à la cathédrale de cette ville, en présence des ministres du cabinet serbe et des membres du corps diplomatique au complet. Le roi Pierre a été incapable d'y assister parce qu'il était indisposé. Il était représenté par le maréchal de la cour.

### Plus léger que l'air anéanti

#### UN DIRIGEABLE MILITAIRE ALLEMAND COUPE EN DEUX.

Karlsruhe, Allemagne, 20. — Le dirigeable militaire allemand du type Zeppelin, connu sous le nom de "Substitut Z. L.", vient d'être complètement détruit. Il a été coupé en deux, au moment de l'atterrissage, après un vol de vingt-quatre heures. Le départ eut lieu de Oos, un village de Baden, où le dirigeable était remis.

Les pilotes se proposaient de revenir à Oos, mais, comme le vent atteignait une vitesse de 45 milles à l'heure, ils décidèrent de jeter l'ancre à Karlsruhe.

Ils n'avaient pas terminé leur travail, lorsqu'une terrible trombe envoya une partie du dirigeable. Une autre souleva le ballon et les soldats qui se pendaient aux cordages furent forcés de lâcher prise, à moins d'être emportés par l'aérostat.

L'immense enveloppe d'aluminium commença alors à se déchirer et le dirigeable s'effondra finalement sur le sol. Le "Substitut Z. L." fit, le 16 janvier, un vol d'essai qui réussit parfaitement. Il mesurait 140 mètres de longueur et pouvait excéder une vitesse de cinquante milles à l'heure.

## "SALADA"

Un thé qui possède une fraîcheur et une saveur exquises qu'on ne trouve pas dans les autres.

Chaque feuille est pure et nette

En Paquets de Plomb Cachetés Seulement

NOIR, VERT ET MELANGE.

## COURTES DÉPÊCHES

### LE CINEMA, AGENT MORALISATEUR

Saint-Jean, N.-B., 18. — Les Presbytériens de Saint-Jean ont résolu, à une assemblée tenue au temple Saint-André, d'adopter le projet de leur secrétaire, M. Knight, qui veut avoir un cinéma à Courtenay Bay, près de la mission. En proposant cette motion, M. Knight a dit que cela instruirait les gens, les détournerait des plaisirs de la ville, si bien que les membres l'ont adoptée sans discussion.

### BANDITS DE L'AUTO EN PRISON

Chicago, 20. — Robert Webb et Thomas Burke, deux chefs des bandits qui ont terrorisé cette ville l'hiver dernier, ont été condamnés à la prison pour un laps de temps indéterminé, c'est-à-dire pour pas moins qu'un an et pas plus de vingt-et-un ans.

Webb était aussi accusé d'avoir tué Peter Hart, un détective, mais son avocat a apporté comme circonstances atténuantes l'état de sa mère qui est est folle et celui de son père qui est un dégénéré.

### FOLIE QUI COUTE CHER

New-York, 20. — William B. Trefny, un jeune commis de banque canadien, qui a étonné les capitales d'Europe par ses folles dépenses, a été condamné à quatre ans de prison à Sing-Sing.

Trefny était à l'emploi de la Banque Royale du Canada à laquelle il extorqua \$7,000. Accompagné d'un jeune homme qu'il avait rencontré à New-York, il alla en Europe où il dépensa tout son argent, puis il revint à New-York où il fut arrêté.

### UN CHEF PHILIPPIN AU CANADA

Manille, 19. — Aguinaldo, ancien chef des insurgés des Philippines a l'intention de visiter le Dominion avec un groupe de représentants afin d'étudier les relations de l'Angleterre et du Dominion.

Il est d'avis que de telles relations entre les Etats-Unis et les Philippines seraient la solution du fameux problème.

### POURSUITE CONTRE LE "CHRONICLE"

Québec, 19. — Le procès par jury dans la cause de la Compagnie d'Entreprises Générales vs. le "Chronicle" a été fixé au 15 septembre prochain. Le choix du jury serait fait le 12 de ce mois.

### PARTOUT ON SE L'ARRACHE

Washington, 19. — Les autorités de l'hôpital Georges Washington ont décidé d'inviter le docteur Friedmann à leur institution.

### LE SUFFRAGE FEMININ DANS L'ALASKA

Juneau, Alaska, 19. — Le sénat a passé le bill accordant le droit de vote aux femmes. Il n'y eut aucune discussion. Le bill, cependant, exclut les

femmes de l'obligation de faire partie des jurys de cour.

### BRULES VIFS

Chicago, 19. — Madame Frank Purcell et ses deux jeunes enfants ont été brûlés vifs dans un incendie qui a ravagé leur demeure.

Son mari et Joseph Casened qui ont essayé de leur porter secours, sont dans un état critique.

### ACCIDENT DE CHASSE

Ridgetown, Ont., 20. — Alors qu'il était à la chasse avec un ami aujourd'hui, William Barrett, âgé de vingt-cinq ans, a été blessé grièvement d'un coup de fusil déchargé accidentellement. Sa vie est en danger.

### LE GENERAL BOOTH AU CANADA

Toronto, 20. — On a reçu hier une dépêche annonçant que le général Brunwell Booth, commandant de l'Armée du Salut, allait venir au Canada au mois de novembre prochain. Il se rendra d'abord à Londres à Toronto. Ce sera la première fois que le général Booth traverse l'océan. On lui fera ici une réception grandiose.

### GROSSE RECLAMATION

Québec, 19. — Une poursuite au montant de \$140,000 a été intentée ce matin par Madame Emile Martineau contre Jas. B. Stewart, Samuel G. Knowles et Thos. B. O'Neill pour reddition de compte relativement à l'exploitation de limites à bois.

## Bijouterie

A l'occasion des fêtes de Pâques, M. J. A. Emond, 245 Ste-Catherine Est, offre au public un assortiment plus beau et plus riche que jamais en fait de bijoux et d'objets de cadeaux. M. Emond est aujourd'hui un des bijoutiers les plus en vogue de la partie est de la rue Ste-Catherine. M. Emond a eu des débuts modestes; il a su par son énergie et un labeur de tous les jours s'imposer à l'attention du public et nous sommes heureux de constater que le succès a couronné ses efforts. Le public aura grandement intérêt à visiter l'établissement de M. Emond, constaterait la qualité et la richesse de son stock en même temps qu'il se rendrait compte que personne n'est mieux outillé pour exécuter tous les travaux de réparations.

## La réforme des Lords

### LA DECLARATION DU GOUVERNEMENT NE SOULEVE AUCUNE EMOTION EN ANGLETERRE. — LE PROJET DES LIBERAUX.

Londres, 20. — La déclaration du gouvernement qu'il a l'intention de présenter au parlement un projet de réforme de la Chambre des Lords signifie pour tout le monde l'abolition des privilèges héréditaires en matière de législation. Envisagé de cette façon, la déclaration n'a pas causé la moindre émotion.

Il est cependant certain que les conservateurs trouveront de quoi critiquer dans le projet définitif. Pour le moment, la "Mail-Gazette" se contente de verser une larme sur la disparition de la Chambre héréditaire des Pairs.

En 1911, lord Lansdowne proposa une Chambre haute de 346 membres, comprenant cent lords de droit, élus par leurs pairs, cent-vingt lords élus, cent lords nommés par la couronne, trois princes du sang, sept évêques, seize lords en loi. Mais les libéraux sont d'opinion que le changement serait simplement nominal. Ils préfèrent une Chambre de cent-cinquante à deux cents membres élus par des divisions électorales spéciales et ils lui appliqueraient peut-être la représentation proportionnelle.

Les pairs du royaume continueraient à jouir de leurs titres et privilèges sociaux. Ils pourraient être candidats aux deux chambres.



# \$125.00

## Un des points saillants de nos ventes du printemps consistera en ameublements complets pour ..... \$125.00

Ce plan réjouira certainement le futur acheteur, car il lui montrera sa chambre telle qu'elle apparaîtra chez lui. Ces ameublements ont été choisis spécialement de manière à faire concorder le dessin, la couleur et le fini. Nous complétons certains d'entre eux par l'addition du papier-tenture, des rideaux et du tapis. Ces ameublements seront une manne pour l'acheteur inexpérimenté, car il pourra acheter avec goût et économie, et ceci sans tergiverser. C'est le bon moyen, le moyen facile et absolument sûr de meubler une jolie maison.

## Set de Chambre Complet en Erable Piqué

L'érable piqué est en grande vogue. Pour la chambre des futurs époux ce bois ne peut être surpassé. Cet ameublement comprend 1 bureau de dame, une commode, un lit double en érable piqué, une bergante et une chaise de chambre et le papier-tenture pour une chambre de 12 pieds par 14 pieds. C'est une offre superbe et c'est peut-être le plus joli set qu'on puisse acheter. L'ameublement complet se vend régulièrement \$180.00. Prix ..... \$125.00

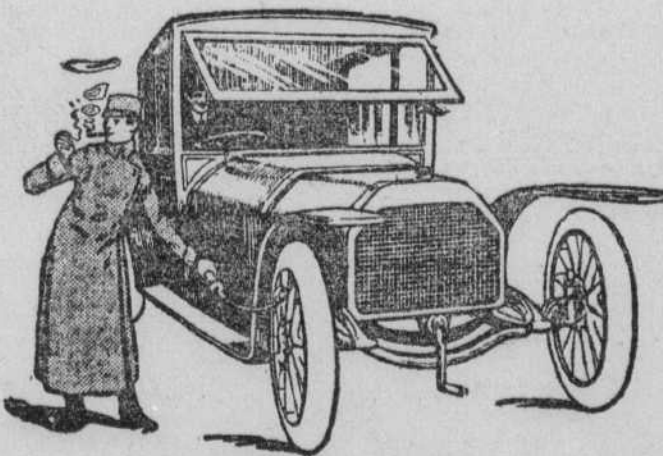
## Set de Salle à Diner Complet en Chêne

C'est un beau set en quart de chêne solide brun doré et poli piano. Il comprend un buffet surmonté d'un cabinet à argenterie, une table d'extension avec piedestal supportée par des pattes en griffes, un cabinet d'argenterie avec porte en vitre plombée, cinq chaises et un fauteuil recouverts de véritable cuir — (les pattes de chaises sont finies en griffes pour appareiller le piedestal de la table et du buffet). Cet ameublement se trouve exposé actuellement dans nos vitrines. Complet pour ..... \$125.00

## Nous Meublerons votre Salon du Plafond au Plancher pour \$125.

Considérez ce que signifie ceci : "du plafond au plancher". — avec cet ameublement votre salon est complet dans tous ses détails. Lisez ceci : 1 sofa, 1 fauteuil, 1 bergante (couverts en belle soie verte) — un fauteuil dépareillé — 1 chaise dorée, 1 cabinet de salon et de musique combinés en acajou — 1 table de salon en acajou — 1 joli rug Axminster de 10 1/2 x 7 1/2 — en plus le papier-tenture pour appareiller la couverture des meubles et le rug pour un appartement d'une grandeur de 12 x 14 pieds. Cet ameublement est exposé également dans nos vitrines. Complet ..... \$125.00

A partir d'aujourd'hui, et ce durant six jours, nous sacrifierons au-delà de cent cinquante sets de salon à des prix jusqu'ici inconnus à Montréal. NOUS AVONS TROP DE SETS. ILS DOIVENT ETRE SACRIFIES.



# AUX AUTOMOBILISTES

## Révolution dans le Gonflage des Pneus



Nous mettons sur le marché une nouvelle invention qui va enfin remplacer efficacement ces systèmes pénibles ou longs qui se nomment la Pompe, la Bouteille et le Gonfleur mécanique. En effet, grâce au

# TUBE SPARKLETS

En une minute exactement on peut gonfler un pneu. Ce tube est à la fois simple, maniable, léger, n'est pas encombrant et d'une sécurité absolue. Il est de plus peu coûteux. Un tube est bon pour gonfler un pneu. Et les tubes vides sont échangés moyennant quelques sous, pour des tubes pleins. Le Sparklets doit obligatoirement faire partie des accessoires de toute automobile bien équipée. Nous aimons à éviter le plus possible l'effort fastidieux et stérile; le Sparklets est tout spécialement inventé pour nous enlever un travail pénible et ennuyeux, comme il nous fait économiser beaucoup de temps. Il contient non pas des gaz fortement comprimés mais liquéfiés, si bien que le volume exigé est à charge égale quatre fois environ plus petit. Nous avons des tubes pour tous les modèles de pneus. Bref, c'est ni plus ni moins qu'une merveille et en peu de temps tous les automobilistes soucieux de leur confort et de leur sécurité, se serviront du tube Sparklets. Nous invitons les intéressés à venir l'examiner à nos bureaux. Nous sommes prêts en tout temps, à leur faire une démonstration convaincante.

# J. V. A. BOUSQUET, 216 RUE AMHERST

Tél. Est 106, Montréal

# LA VIE SPORTIVE

## SUR LES ALLEES DU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN

LE TOURNOI DE QUILLES SE CONTINUE AVEC SUCCES. — W. LANCTOT EST EN TETE DE LA CLASSE DES LIGUES DE THEATRES ET CANADIAN FOUNDRY. — LES JOUEURS DU NATIONOSCOPE ONT PRATIQUE HIER.

Ceux qui pensent que le sport des quilles est négligé à Montréal n'ont qu'à se rendre au Club Athlétique Canadien pour se convaincre du contraire. Durant toute la journée d'hier la salle de quilles a été envahie par une foule de fervents de ce sport. Les uns s'y sont rendus pour participer au tournoi, qui se poursuit actuellement, les autres pour pratiquer afin de se mettre en mesure de figurer avec avantage dans le présent concours et d'autres encore pour être témoins aux parties jouées par les concurrents. Aucun changement n'est produit hier dans le classement des joueurs si ce n'est que dans la ligue des Théâtres et de la Canadian Foundry, M. Mahoney qui avait pris la tête de cette classe vient d'être déclaré non éligible pour cette catégorie car ce joueur n'a jamais pris part à une partie de ligue et comme il faut avoir joué au moins une partie pour un club pour être considéré comme faisant partie de l'équipe, ce joueur perd ses droits et ne peut concourir dans cette classe. Son score n'est cependant pas annulé, mais tout simplement passé à la classe des novices où il occupe la première position. M. W. Lanctôt du National, se trouve par ce fait au premier rang avec un résultat de 225. Son plus proche adversaire est Clark avec 187. W. Turner est troisième avec 182. Comme les joueurs des Théâtres peuvent le constater, il est facile de se classer avec avantage dans leur classe, et il n'y a pas à douter qu'ils se mettront à l'œuvre dès aujourd'hui.

## UNE RENCONTRE INATTENDUE AU PARC SOHMER, HIER SOIR

APRES AVOIR VAINCU LE FRANÇAIS AUVRAY, ILLA VINCENT TOMBA JOHN POHL ABS EN MOINS D'UNE MINUTE. — RAYMOND CAZEUX PRIT A SON TOUR DEUX CHUTES CONSECUTIVES CONTRE L'ORGUEILLEUX ALLEMAND. — LES PRELIMINAIRES.

Les amateurs de lutte ont été témoins d'une rencontre inattendue hier soir, alors que le Cubain Illa Vincent vint aux prises avec le très orgueilleux John Pohl Abs, quelques minutes avant la rencontre principale. Les deux hommes lutèrent durement et la foule cria à Cazeaux de ne pas ménager son adversaire. La prise d'orteils semble être la prise favorite du Béarnais et en maintes occasions, l'Allemand fait des grimaces qui font rigoler les partisans de Raymond. Après 30 minutes de lutte brutale, Cazeaux colle les épaules de Pohl Abs au tapis et qu'il l'invitait à entrer dans l'arène. Ce ne fut pas long, car après un échange avec George Kennedy, les deux hommes en vinrent aux prises et en moins d'une minute, l'Allemand était tombé. L'ami Cazeaux était l'arbitre de cette lutte imprévue. Vincent voulut prendre Cazeaux de suite, mais les autorités du Club Canadien s'y opposèrent et le vainqueur du « Grand allemand » dut se retirer, mais jurant bien qu'il aura l'avantage de faire connaissance avec le Bordelais avant longtemps.

## Dans la classe "B"

Table listing names and scores for the 'B' class, including Brown (160), McBrearty (136), Laing (155), etc.

LE RAILROAD BLEU TIEND TOUJOURS LA TETE. DEUX JOUEURS SEULEMENT ONT DEPASSE LA MARQUE 200.

Table listing names and scores for the Railroad Bleu team, including Bean (162), Govenbaum (116), Rice (153), etc.

Service spécial du Grand-Tronc A L'OCCASION DES FETES DE PAQUES

Table listing names and scores for the Grand-Tronc service, including Prandette (167), Warding (101), Stephens (135), etc.

Tournoi de pool C'est ce soir qu'aura lieu, à la Salle de Billard Gaiety, la toute dernière de la saison du championnat du Canada et de la possession du « Bouclier Brunswick ». Paul Bellemeur et Harry Seaback, les héros du tournoi, se rencontreront une deuxième fois et bien malin est celui qui osera prédire le résultat de ce match concluant. Bellemeur est sorti vainqueur de la première manche par une majorité de cinq billes seulement et quoique ses nombreux admirateurs aient une confiance illimitée dans l'habileté du merveilleux joueur canadien, il se pourrait bien que le Syrien triomphe dans ses espérances. Cette fois-ci on a fait des préparatifs pour accommoder autant de monde possible, car il n'y a aucun doute que la joute sera vue par la foule la plus considérable qui ait jamais assisté à une partie de pool en cette ville.

Table listing names and scores for the pool tournament, including Hudson (168), Beauchamp (163), Kemp (155), etc.

## Le concours de la M. B. A.

E. BROWN, DANS LES PARTIES SIMPLES DE LA CLASSE "B". A JOUE 252 HIER SOIR A LA SALLE DES ELECTRA.

Table listing names and scores for the M.B.A. competition, including R. Lamoureux (279), R. C. Bach (254), E. Brown (252), etc.

Le succès du tournoi se poursuit et il y avait plus de monde hier soir après les allées que pendant les deux journées précédentes.

Table listing names and scores for the Canadian Car & Foundry team, including A. Dupuy (112), F. Rousseau (142), L. Bruneau (141), etc.

Un match entre N. Labelle et Black a eu lieu dans le courant de la soirée. En voici le résultat: N. Labelle... 179 193 183 - 555

Les deux hommes lutèrent durement et la foule cria à Cazeaux de ne pas ménager son adversaire.

Les préliminaires furent intéressantes; Henri Duchesne tomba Hackmann en 10 m., puis en 6 m. Duchesne a fait des progrès remarquables depuis quelque temps.

Montferand et Mounier firent partie nulle; Mounier eut cependant l'avantage pendant presque toute la durée du match. Montferand ne l'attaqua qu'à de rares intervalles, et avec mollesse. Ces deux matches furent très bien arbitrés par W. Duchesne.

Un nouveau match a été conclu entre les deux joueurs, pour vendredi en huit; l'enjeu est de \$50 de chaque côté.

Table listing names and scores for the Grand'Mère team, including Brown (252), Léveillé (295), Wells (198), Davignon (188).

Le Grand'Mère est champion IL REMPORTE LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE DE HOCKEY INTERPROVINCIALE PAR UN SCORE DE 7 POINTS A 4.

Ottawa, 20-Mars. Le championnat de la ligue Interprovinciale a quitté Ottawa, hier soir, pour la première fois depuis cinq ans. Le club Grand'Mère a gagné ce titre ce soir par une majorité de trois points quoique défaits par un score de 3 à 0 hier soir.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1363. —Hernégilde Dubois, demandeur, vs. George Hobbs, défendeur. Le 29ième jour de mars 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1506 rue Chabot, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1363. —Hernégilde Dubois, demandeur, vs. George Hobbs, défendeur. Le 29ième jour de mars 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1506 rue Chabot, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1363. —Hernégilde Dubois, demandeur, vs. George Hobbs, défendeur. Le 29ième jour de mars 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1506 rue Chabot, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1363. —Hernégilde Dubois, demandeur, vs. George Hobbs, défendeur. Le 29ième jour de mars 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1506 rue Chabot, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1363. —Hernégilde Dubois, demandeur, vs. George Hobbs, défendeur. Le 29ième jour de mars 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1506 rue Chabot, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

# "BRITISH COLONIAL" FIRE INSURANCE COMPANY

## Assemblée Annuelle des Actionnaires

La première Assemblée générale Annuelle des Actionnaires de la "British Colonial Fire Insurance Company" a eu lieu aux bureaux de la Compagnie, 2 Place d'Armes, Montréal, mercredi, le douzième jour de février, 1913. L'Honorable Cha. Dubord, Président de la Compagnie, occupait le fauteuil, et M. Théodore Meunier, Gérant Général, agissait comme secrétaire. Le rapport suivant fut soumis: Vos Directeurs désirent vous soumettre un rapport des affaires de la Compagnie, et le résultat des opérations pour la période des sept mois, finissant le 31 décembre dernier. La Compagnie a reçu sa licence le premier juin dernier, lui permettant de faire des affaires d'assurance dans tout le Dominion, mais les lois Provinciales nous obligent à être domiciliés et à prendre une licence avant de pouvoir transiger des affaires dans chaque province. Cette procédure prend beaucoup de temps et, par conséquent, la majorité des polices furent émises dans la Province de Québec. Cependant, nous avons la satisfaction de vous dire que la compagnie est maintenant organisée dans toutes les Provinces, à l'exception de la Nouvelle-Ecosse, qui sera organisée sous peu. Trois inspecteurs ont été nommés, un pour les Provinces Maritimes et Québec, un pour la Province d'Ontario et un pour les Provinces de l'Ouest. Comme on le sait, la "British Colonial" fait partie de l'Association Canadienne des Assureurs. Un de vos directeurs a fait le voyage en Europe et a réussi à conclure des traités avec les grandes Compagnies de Réassurances Européennes, ce qui vous permet d'émettre des polices pour des montants plus élevés, pour votre bénéfice et celui de vos représentants. Des débentures, d'une valeur totale de \$58,191.98 sont en dépôt au Département des Assurances à Ottawa. Le surplus de l'actif s'élève à \$106,499.76 et l'actif total pour la garantie des Assurés à \$507,359.01. L'accroissement rapide de la richesse du peuple canadien, l'expansion phénoménale de l'industrie et du commerce, l'augmentation de la construction partout, et surtout la certitude que cette prospérité sans précédent n'est qu'à son début, les méthodes améliorées pour la bonne classification des risques et des proportions nombreuses et très efficaces adoptées généralement assure la prospérité de votre Compagnie. La première émission d'actions faite par le Directeur provisoire étant toute vendue, nous vous demandons de faire une nouvelle émission et d'augmenter le nombre de vos Directeurs. Le Vice-Président, qui a une longue expérience en assurance-feu, fit un exposé très précis des opérations de la Compagnie, expliquant aux actionnaires que la "British Colonial Fire Insurance Company" était très prospère et que, telle qu'organisée et dirigée, ils peuvent s'attendre à des résultats satisfaisants. Un vote de remerciements au Bureau de Direction, aux officiers et au personnel de la Compagnie pour leurs services effectifs dans l'intérêt de la Compagnie fut adopté.

THEODORE MEUNIER, Directeur et Secrétaire. H. W. THOMSON, Gérant.

# Boucher & Roffey

## MARCHANDS TAILLEURS

330 rue Notre-Dame Ouest

Toutes nos importations sont arrivées: nous comptons sur votre patronage et vous donnerons la même satisfaction que par le passé.

La Direction du Ritz-Carlton Hotel & Restaurant a l'honneur de prier ses clients de bien vouloir réserver leur table dès maintenant pour le Dîner de Dimanche de Pâques. Faveurs spéciales pour les Dames. Téléphone Up 7180 SERVICE A LA CARTE

42ième Avenue, Quartier Ahuntsic

A VIS PUBLIC

# LE PACIFIQUE CANADIEN

## AUTOUR DU MONDE

\$639.10 Un voyage d'agrément de trois mois. Départ de Montréal pour recroiser avec l'EMPEROR OF ASIA de Liverpool, le 14 Juin

SPECIAL FOUR EMPRESS

Excursion à Prix Réduits BOSTON et retour à Montréal \$11.45

Vacances de Pâques

EXCURSIONS DE COLONS

TAUX REDUITS

BUREAUX DES BILLETS:

# GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA SEULE ROUTE A VOIE DOUBLE

MONTREAL ET TORONTO

9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

L' "INTERNATIONAL LIMITED"

Vacances de Pâques

Excursion de Pâques

EXCURSIONS DE COLONS

LA GENERALE TRANSATLANTIQUE

DOMINION COAL CO.

PATENTES

CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID

RODOLPHE BEDARD

VICTORIA HOTEL

# Le Printemps est Arrivé--il n'y a plus que deux Jours pour Pâques

Le Magasin du Peuple surabonde de nouvelles marchandises, toutes marquées aux bas prix de Dupuis.

Demain, Vendredi-Saint, notre magasin n'ouvrira pas avant 1 h. de l'après-midi et fermera à 6 hrs.

TOUTES LES MARCHANDISES ANNONCÉES DANS CETTE PAGE SERONT EN VENTE DEMAIN A PARTIR D'UNE HEURE P.M. JUSQU'A 10.30 HEURES SAMEDI SOIR.

## Nouveaux Chapeaux de Printemps non Garnis

VALEUR DE \$3.00 POUR 98c

Une occasion sans pareille à ce temps de l'année. Nous avons mis en vente pour demain après-midi et samedi, 150 douzaines de chapeaux non garnis, dans toutes les couleurs, y compris noir, aussi quelques chapeaux prêts à porter pour fillettes. Valeurs jusqu'à \$3.00, 98c pour

Aussi une ligne de fleurs pour le printemps. Valeurs jusqu'à \$2.00, pour 25c



Attention à cette Offre

### EPICERIE

Vous pourrez demain ou samedi acheter le sucre granulé en bas du prix coûtant. Avec toute commande d'épicerie pour \$5.00, nous vendrons 20 livres de sucre pour 70c

- Tomates de Floride, 2 livres... 25c
- Oranges sans noyaux, douzaine... 14c
- Beurre gros annas, chaque... 20c
- Belles femmes de table, quart... 45c
- Grosses bananes, douzaine... 22c
- Oufs frais pondus, douzaine... 23c
- Le meilleur beurre de crémère, livre... 33c
- Langue en gelée, la livre... 30c
- Sucre granulé, 20 livres... 95c
- Corned Beef, cuit, la livre... 25c
- Hôti de porc... 35c
- Tout en gelée, la livre... 25c
- Graisin pur, la livre... 19c
- Farine à pâtisseries, 5 livres... 27c
- Farine, 5 livres... 24c
- 24 livres... 89c
- Farine 5 Roses, 2 livres... 25c
- 24 livres... 90c
- Poudre à pâte, 2 boîtes, 1 livre... 23c
- Sel de table, 3 sacs... 31c
- Siroop Lytle, boîte 2 livres... 18c
- Poudre à gelée, 4 paquets... 27c
- Gélee Oliver, 6 paquets... 25c
- Confitures Pelly Wood... 22c
- Confitures Durr, Régulier 35c pour 25c
- Confitures C. et B. Rég. 25c pour 19c
- Poudre à pain (custard), 3 paquets... 25c
- Visitez la démonstration Monk and Glass, tout à prix réduits.
- Thé vert, spécial, la livre... 21c
- Thé noir Indien, la livre... 25c
- 3 livres... 45c
- Thé noir, Spécial, la livre... 30c
- Café Moka et Java, la livre... 38c
- Poudre à fruit à glacer en morceaux... 39c
- 3 livres... 23c

### EPICERIE

## Nouveautés dans les Collets pour Pâques

Jolies jabots de dentelle et tulle; jabots de côté ou en cascade; rubans et dentelles; collets avec jabots à même; collets de fantaisie de toutes sortes; chemisettes de dentelle et tulle; sets de collet et poignets, roses et ornements. Valeurs jusqu'à \$1.00. Votre choix... 25c

COLLETS ROBESPIERRE AVEC JABOTS, dernière nouveauté, quelques-uns sont garnis en ratine kaki, revers en plissé et boutons crochetés; d'autres sont en duck rayé noir et blanc; d'autres en linon ou tulle garnis d'entre-deux de belle qualité et dentelle. Valeurs spéciales pour Pâques 59c

VALEUR EXTRA SPECIALE--COLLETS DE DENTELLE GUPURE ET VENISE DE \$2.50 A \$4.00 POUR 98c.

COLLETS DE DENTELLE FORB, style Robespierre, avec revers rose Nelli, bleu royal et pierre du Rhin, la dernière création. V. spéciale à \$1.25

Le plus gros lot de collets de dentelle guipure et Venise, choix immense de styles et dessins; aussi grand choix de collets avec poignets pour appareiller, en dentelle guipure, Venise et Macramé, de qualité extra. Valeurs jusqu'à \$2.50, \$3.00, \$3.50 et même \$4.00. Votre choix... 98c

GRAND CHOIX DE FRILLINGS PLISSÉS EN TULLE, dentelle, point d'esprit, en blanc et crème, couleurs fantaisie, larges et dessins différents. Valeurs régulières jusqu'à 75c la verge. Votre choix, demain... 25c

## Une Merveilleuse Vente de Blouses

Pour demain et samedi nous offrons ce que nous croyons être la collection la plus variée de blouses absolument nouvelles pour le printemps, jamais offerte par aucun magasin de Montréal. Il est impossible de vous donner la moindre idée de ce qu'est ce splendide assortiment.

Nous décrivons ici quatre lignes de ces jolies blouses pour le printemps, marquées à moins que la moitié du prix.

### Blouses lingerie de \$1.50 à \$3.00

450 magnifiques blouses lingerie blanche de qualité supérieure, grand choix de styles; devants en all-over de broderie, ou joliment garnies de Valenciennes ou imitation de dentelle de soie. Encolure haute ou hollandaise, collet Vandike et manches 3/4. Grandeur 34 à 42. 98c

### Blouses de Soie et Tulle de \$3. à \$5.50 pour Dames

Ces charmantes blouses en tulle de fantaisie et soie mélangée, dans les derniers styles. Couleurs les plus fashionables, ainsi que noir. Chacune est joliment garnie. Toutes grandes. Prix... \$1.98

### Blouses Echantillons de \$4.50 à \$7.00

500 blouses échantillons dans un choix de styles les plus nouveaux, faites de soie mélangée, dentelle guipure, chiffon doublé de soie et tulle fantaisie doublé de soie. Couleurs nouvelles ainsi que noir. Toutes grandes. Votre choix... \$2.45

### Blouses Echantillons de \$5.00 à \$10.00

Le plus beau lot de blouses jamais offertes. Les styles sont les plus nouveaux. Le lot comprend toutes les couleurs à la mode, ainsi que noir. Toutes grandes. Votre choix à... \$2.95

## Achetez votre jambon pour Pâques chez Dupuis

Jambon dans la fosse, préparé au sucre, entier ou demi, livre 21c

Jambon dans la fosse, préparé au sucre, la livre 15c

Jambon cuit, tranche, la livre 22c

Bacon à déjeuner, tranche, la livre 23c

Bacon Windsor, tranche, la livre 25c

VISITEZ NOTRE NOUVEAU RAYON DE VIANDES CUITES



## Nouveautés dans les Etoffes à Costumes et les Soies

- DIAGONAL A DEUX TONS, 46 pouces de largeur, toutes les nouvelles nuances, marchandise magnifique pour robes ou costumes. Spécial, la verge... 75c
- ETOFFE A CARREAUX BERGERS, 56 pouces de largeur, en drap canevass tout laine, pour long manteau pour le printemps en robe séparée. Spécial la verge... \$1.75
- WHIPOARD A DEUX TONS, tout laine, 48 pouces, en chambray et brun, gris et violette, bleu et tan, fauve et alicé. Spécial, la verge... \$1.50
- TWEED ECOSSAIS A DEUX TONS, 56 pouces, en gris argent, gris acier, tan clair, brun moyen, fauve, etc. Housse garnie pour robe séparée. Spécial, la verge... \$1.75

## Plusieurs Bonnes Suggestions dans les Articles pour Hommes pour Pâques

- CRAVATES**  
Choix complet des plus nouvelles cravates pour hommes; genre Derby avec bord de fantaisie, et autres, etc. 50c
- CHEMISES**  
Une belle ligne de nouvelles chemises pour le printemps, genre veston poignets à même, aussi poignets doubles non empesés, couleurs unies. \$2.50
- CHAUSSETTES**  
Chaussettes tout soie pour hommes, effet à denton, en noir et blanc, noir et rouge, noir et violet, noir et bleu. \$1.00
- Chapeaux et Casquettes pour Hommes et Garçonnetts**  
Casquettes pour hommes et garçonnetts, en serge bleue fabrication anglaise, nouvelle forme. Prix, 25c à 75c
- BRETELLES**  
Un bon assortiment de bretelles pour hommes, enastique uni ou de fantaisie, bouts en kid, autres en drap de soie. Chaque 2c. 00
- Une belle contenant une cravate en papillon de soie, et un paire de bas soie et fil pour appareiller. Prix... 75c
- CHAPEAUX DURS**  
Chapeaux Derby en bon feutre pour hommes, noir, fabrication anglaise, nouvelle forme. Prix... \$1.50
- SOUS-VETEMENTS**  
Sous-vêtements en mérino pour hommes, marque Penman. Prix... 50c
- CRAVATES**  
Cravates tout soie pour hommes, couleurs et patrons nouveaux. Régulier, 50c pour 25c

## Sacoches nouvelles pour Dames

SACOCHE PERLES, dans les plus jolies couleurs et dessins, avec frange perlée, toutes grandes, styles unis ou de fantaisie. Prix variés de \$1.25 à \$2.50

## Sacoches en cuir

Tous des styles de la saison, en cuir véritable, doublés de cuir, d'autres de soie. Monture en argent allemand, ou recouverte de cuir.

LOT No. 1--Valeurs de \$1.50 et \$2.00, pour... 98c

LOT No. 2--Valeurs de \$2.50 et \$3.00, pour... \$1.29

## Ruban pour Pâques

RUBAN BRESLEN, jolis combinaison de couleurs pâles et foncées, ou fond sombre avec fleurs de couleurs, largeurs de 5 à 8 pouces. Valeurs jusqu'à 60c et 75c, pour... 19c

## RUBAN DUCHESSE, largeur de 6 pouces, nuances unies, en bleu Nelli, tocsa, violet, vert, orange, drab, jaune, etc.

Valeur splendide à 35c, pour... 25c

## VENTE DE BIJOUTERIE POUR PÂQUES

- BRACELETS**  
Bracelets en or, genre uni, bonne qualité. Prix \$1.50, \$2.00, \$2.25, jusqu'à \$3.00, \$3.50, \$4.00, \$4.50, \$5.00, \$5.50, \$6.00, \$6.50, \$7.00, \$7.50, \$8.00, \$8.50, \$9.00, \$9.50, \$10.00, \$10.50, \$11.00, \$11.50, \$12.00, \$12.50, \$13.00, \$13.50, \$14.00, \$14.50, \$15.00, \$15.50, \$16.00, \$16.50, \$17.00, \$17.50, \$18.00, \$18.50, \$19.00, \$19.50, \$20.00, \$20.50, \$21.00, \$21.50, \$22.00, \$22.50, \$23.00, \$23.50, \$24.00, \$24.50, \$25.00, \$25.50, \$26.00, \$26.50, \$27.00, \$27.50, \$28.00, \$28.50, \$29.00, \$29.50, \$30.00, \$30.50, \$31.00, \$31.50, \$32.00, \$32.50, \$33.00, \$33.50, \$34.00, \$34.50, \$35.00, \$35.50, \$36.00, \$36.50, \$37.00, \$37.50, \$38.00, \$38.50, \$39.00, \$39.50, \$40.00, \$40.50, \$41.00, \$41.50, \$42.00, \$42.50, \$43.00, \$43.50, \$44.00, \$44.50, \$45.00, \$45.50, \$46.00, \$46.50, \$47.00, \$47.50, \$48.00, \$48.50, \$49.00, \$49.50, \$50.00, \$50.50, \$51.00, \$51.50, \$52.00, \$52.50, \$53.00, \$53.50, \$54.00, \$54.50, \$55.00, \$55.50, \$56.00, \$56.50, \$57.00, \$57.50, \$58.00, \$58.50, \$59.00, \$59.50, \$60.00, \$60.50, \$61.00, \$61.50, \$62.00, \$62.50, \$63.00, \$63.50, \$64.00, \$64.50, \$65.00, \$65.50, \$66.00, \$66.50, \$67.00, \$67.50, \$68.00, \$68.50, \$69.00, \$69.50, \$70.00, \$70.50, \$71.00, \$71.50, \$72.00, \$72.50, \$73.00, \$73.50, \$74.00, \$74.50, \$75.00, \$75.50, \$76.00, \$76.50, \$77.00, \$77.50, \$78.00, \$78.50, \$79.00, \$79.50, \$80.00, \$80.50, \$81.00, \$81.50, \$82.00, \$82.50, \$83.00, \$83.50, \$84.00, \$84.50, \$85.00, \$85.50, \$86.00, \$86.50, \$87.00, \$87.50, \$88.00, \$88.50, \$89.00, \$89.50, \$90.00, \$90.50, \$91.00, \$91.50, \$92.00, \$92.50, \$93.00, \$93.50, \$94.00, \$94.50, \$95.00, \$95.50, \$96.00, \$96.50, \$97.00, \$97.50, \$98.00, \$98.50, \$99.00, \$99.50, \$100.00
- PENDENTIFS ET COLLIERS**  
Un grand choix de pendentifs et colliers, grand choix de styles, plaqués or, gun metal, or, rhodium, etc., séries de brillants, améthystes, perles, coraux, etc., tous des échantillons. Choix... 99c
- Pendentifs de bonne qualité, avec brillants, sans chaîne, en trois formes différentes, ronds ou genre étoile, très élégants. Spécial, \$1.25, \$1.50 et \$1.75
- BAGUES**  
Bagues pour bébé, bon choix, séries de brillants, perles et toutes autres. Spécial... 39c
- BAGUES POUR DAMES**, avec brillants. Prix... 39c
- BAGUES POUR MESSIEURS**, plaquées or, gravées, bonne qualité. Prix... \$1.50
- BIJOUTERIE**  
UN MILLIER D'ARTICLES DE BIJOUTERIE DE LA DERNIERE NOUVEAUTE
- Epingles à chapeaux, épingles pour voilettes, épingles pour jabots, broches, chaînettes de cou, loquets, boucles, boucles d'oreilles, et sets de bijoux, avec initiales.
- LOT No. 1  
Valeurs de 35c à 50c... 19c
- LOT No. 2  
Valeurs de 75c à \$1.00... 35c

## Chaussures de Pâques pour Dames

- BOTTINES BOUTONNEES, EN SUEDE, POUR DAMES, en gris taupe ou brun, hauteur 14 boutons. Largeur D. & E. Pointures 1 1/2 à 6. \$6.50
- BOTTINES BOUTONNEES EN CHEVREAU VICI POUR DAMES, couleur chocolat. Hauteur 12 boutons. Largeurs D. & E. Pointures 1 1/2 à 6. \$5.00
- BOTTINES BOUTONNEES POUR DAMES, en cuir verni avec le haut en cravenette. Largeurs D. & E. Pointures 1 à 7. Prix... \$3.50

## AVIS !

RAPEPELÉZ - VOUS QUE NOUS I AVONS UNE VENTE DE FLEURS S MARBRES LES POUR PÂQUES.

**Dupuis Frères**  
LE MAGASIN DU PEUPLE

J. H. DUPUIS, Président N. W. BAUCLEUR, Vice-Président A. J. DUGAL, Directeur-Général

## Conférence de la Sainte-Face

sera portée la relique; amende honorable en son honneur et vénération d'une relique de la vraie Croix. Les Associés de la Confrérie de la Sainte-Face se feront un devoir et un honneur d'être présents. Les Adorateurs nocturnes du Très Saint Sacrement et tous les fidèles sont cordialement invités à y assister. Pendant toute la journée, avant et après l'exercice du soir, quelques jeunes gens, membres de l'Oeuvre de la Réparation à la Très Sainte-Face, se tiendront à l'entrée de l'église, près de l'autel de la Sainte-Face, pour y recevoir le nom des personnes qui désirent se faire inscrire dans la Confrérie. Cette inscription est absolument gratuite et les fidèles de tout âge et de tout sexe peuvent faire partie de l'association. Les conditions sont les suivantes: 1o. Se faire inscrire sur le registre de la confrérie. 2o. Recevoir le règlement avec billet d'admission. 3o. Réciter chaque jour, aux intentions de la confrérie, en latin

## Rapport de la "British Colonial"

COMPAGNIE CANADIENNE D'ASSURANCE-INCENDIE. Les débuts de la "British Colonial Fire Insurance Company", à en juger par le rapport présenté aux actionnaires, après quelques mois d'opération, sont remarquables et font bien augurer de l'avenir. Le revenu brut des primes au 31 décembre a été de \$21,596.37 et les pertes payées représentent moins de 5% des primes. Aujourd'hui, la "British Colonial" est organisée et en opération dans tout le Dominion, et sous la direction d'hommes d'affaires progressifs et avec le concours d'un personnel actif et compétent, devra prendre rang parmi les grandes compagnies d'assurances du pays. La compagnie va faire une nouvelle émission

## Godowsky

LE CELEBRE PIANISTE VIRTUOSE SE FERA ENTENDRE LA SEMAINE PROCHAINE. C'est samedi de la semaine prochaine que nous aurons l'avantage d'entendre le grand virtuose LEOPOLD GODOWSKY dont la visite à Montréal est attendue avec tant d'anxiété. Le concert Godowsky attirera à la salle Windsor tout ce que Montréal compte d'amateurs de musique. C'est dire que la salle Windsor, qui ne peut loger plus de 1000 personnes, sera archi-comble par la réputation de Godowsky, comme le plus brillant virtuose de l'époque, est connue à Montréal. Les listes de souscriptions chez Willis et Hurteau se couvrent de nombreuses signatures. Les souscripteurs pourront retirer leurs sièges samedi de cette semaine, à 9 heures du matin aux deux maga-

FEUILLETON DU DEVOIR

## Esclave ou Reine?

par M. DELLY

Reproduction autorisée par les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

(Suite)

Lise, si bonne et si délicate, pensait qu'elle devait souffrir de cette situation de parasite. Plus d'une fois, elle avait songé qu'à la place de Varvara, jeune et paraissant bien portante, elle aurait préféré travailler pour sauvegarder sa dignité et son indépendance. Que pouvait-elle faire, toujours seule, rhes elle? A quoi occupait-elle ses longues journées? Lydie, questionnée un jour à ce sujet par sa belle-soeur, avait levé les épaules en répondant: "Je vous avoue que je n'en sais rien! Cette pauvre fille est tellement insignifiante!"

Lise ne la jugeait pas du tout ainsi. Au fond, elle était obligée de

dresser la tête blonde de Varvara. "Vous!... vous! dit une voix étouffée.

Lise s'avança jusqu'au lit. Du premier coup d'oeil, elle vit que Varvara était en proie à la fièvre, car elle était fort rouge, et ses yeux, ses étranges yeux jaunes luisaient.

"Je viens vous voir, Varvara. J'ai su tout à l'heure que vous étiez malade.

"Ce n'est rien! interrompit brusquement Varvara. Je regrette que vous vous soyez dérangée. Vous risquez que je vous communique cette maladie. Olga avait un tout autre soin de sa santé. Je suppose que si le prince Ormanoff vous savait ici, vous passeriez un mauvais moment. Mais, naturellement, vous ne lui avez pas demandé la permission.

"Cela me regarde! dit sèchement Lise, blessée par ce bizarre accueil et ce ton ironique.

"Evidemment! Mais je ne me soucie pas du tout que mon cousin m'accuse de vous avoir retenue ici. Ainsi donc, tout en vous remerciant beaucoup, je vous demanderais de vous retirer. J'ai l'air d'être malade, mais c'est dans votre intérêt, je vous assure, princesse.

Ses paupières étaient retombées sur ses yeux, et elle parlait maintenant d'un ton très doux, un peu chantant.

Dans l'ombre projetée par les rideaux du lit, elle vit se

Un peu de rougeur monta aux joues de Lise. C'était vrai, elle n'était rien dans cette demeure, où tout gravitait autour de la volonté du maître.

Elle quitta Varvara, sous une impression désagréable. Décidément, elle ne lui était pas sympathique! Mais cela n'empêchait pas qu'elle ne lui vint charitablement en aide.

Après avoir envoyé Sonia porter du thé à la malade, elle fit appeler la femme de charge. Elle put se convaincre aussitôt que Varvara avait deviné juste. Sous la politesse obséquieuse de Natacha, elle se ferma à la tranquille inertie d'une femme qui sait n'avoir aucun compte à rendre en dehors de la seule autorité existante. Pas plus qu'à la défunte princesse, le prince Ormanoff n'avait délégué à sa seconde femme le moindre pouvoir. Dans la demeure conjugale, Lise semblait une invitée -- ou bien encore une plante précieuse que l'on soigne parce que le maître semble y tenir, mais qui n'est considérée par lui qu'au point de vue de son rôle décoratif.

Olga avait pu ne pas souffrir de cette situation, mais il n'en était pas de même de Lise, dont la nature délicate et fière ressentait profondément toutes ces blessures.

Quand Natacha se fut retirée, après avoir dit du bout des lèvres qu'elle allait parler à Nadia, Lise

s'habilla et descendit pour faire avec Sacha une promenade en traîneau. Il était maintenant son habituel compagnon. Depuis l'incident du patinage, Lydie s'était abstenue de sortir avec sa belle-soeur. Serge, s'absentant quotidiennement, n'en savait rien, et elle était bien certaine que Lise, dont elle devait, bon gré mal gré, reconnaître la discrète bonté, ne lui en parlerait jamais.

Ce jour-là, la tante et le neveu firent prolonger un peu la promenade. Au retour, ils virent de l'entrée, une animation inaccoutumée. Et Mme de Rühlberg, surgissant tout à coup, leva les bras au ciel.

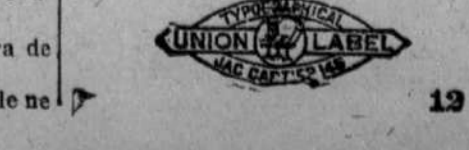
"Serge! l'échappé belle! A peine était-vois partie qu'on l'a ramenée à peu près inanimée, le bras et la tête à terre, par le cou de la princesse. Le docteur Vaguedine assure qu'il n'y a rien d'atteint gravement. Il a refusé de se mettre au lit -- un Ormanoff n'aurait à cette extrémité qu'en face de la mort, et encore pas toujours. S'est installé dans son cabinet de travail, en défendant que personne vienne le voir. Il paraît qu'il s'en est fallu de rien que l'ours ne l'étouffât. Heureusement il a réussi à lui enfoncer dans le coeur son coupeau de chasse.

Une émotion sincère s'empara de Lise.

A défaut d'une affection qu'elle ne

## Récital d'Orgue

Dimanche, à 3 heures de l'après-midi, sur les nouvelles orgues de l'église du Saint-Étienne, M. Ernest Langlois donnera un récital dont nous publions ci-après le programme: 1--Prélude... 2--(a) Rhapsodie... (b) Saint-Saëns... 3--Intermezzo... 4--Andante... 5--Pâques... 6--Toccate... Widor.



TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de H. & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est. R. de Mesle, géant.

Aujourd'hui maximum . . . 50
Même date l'an dernier . . . 26
Aujourd'hui minimum . . . 35
Même date l'an dernier . . . 22

DEMAIN

Beau et doux suivi probablement de pluie.

ÉPHEMÉRIDES

20 MARS 1911
—M. F. L. Fawke, député libéral d'Ontario-Sud, se prononce hier au Club de Rotonde, en faveur de la réciprocité.

—Le cabinet italien démissionne. On craint qu'un nouveau ministère ne puisse être formé avant le 27 courant.

—Le wagon qui servait à transporter le corps d'Abraham Lincoln de Washington à Springfield, Illinois, a été détruit par le feu à Columbia Heights.

—M. George Barillon, le gérant de la rédaction au "Brooklyn Times", est mort ce matin à New-York.

Avis aux Dépositaires

DU "DEVOIR" ET DU "NATIONALISTE"

Durant les concours, nous donnons des livrets de coupons aux personnes qui paient à l'avance leurs abonnements. Tous les dépositaires sont par les présentes requis d'accepter ces coupons du "Devoir" et du "Nationaliste", ces deux journaux s'engageant en retour à accepter ces coupons comme paiement de leurs dus.

Le Vendredi-Saint

A l'occasion du Vendredi Saint, le "Devoir" ne sera pas publié demain. Nos clients d'annonces et dépositaires sont priés d'en prendre note.

Le Saint-Père de

nouveau indisposé

(Service particulier)

Rome, 20.— Depuis quelques jours le pape souffre d'insomnie et de perte d'appétit. Hier, malgré ce qui fut le saint Joseph, sa fête patronale, il n'a pu parler le lit.

M. Jérémie Décarie

M. Jérémie Décarie, secrétaire provincial, était de passage ce matin aux bureaux du gouvernement.

Nominations politiques

Régina, Sask., 20.— Ernest Brown un architecte de cette ville, a été nommé sous ministre des Travaux Publics, pour succéder à J. F. Robinson, démissionnaire.

Nominations

M. C. N. Robillard, secrétaire des évaluateurs municipaux, a été nommé évaluateur, en remplacement de M. Georges Beauséjour, démissionnaire.

Congé à l'Hôtel de Ville

L'Hôtel de Ville sera fermé de ce soir à mardi matin. Demain et lundi sont fêtes légales.

Personnel insuffisant

M. T. A. Gauthier, commis en chef de la Cour des Records, a fait rapport aux commissaires que son personnel ne suffit plus, d'autant qu'un commis vient de s'en aller. Il donne les chiffres suivants pour montrer l'augmentation du nombre des causes: le 17 mars, il y a eu 123 arrestations le 18, 85 arrestations, le 19, 155 arrestations, aujourd'hui, 166 arrestations; la moyenne est de 75 à 80 prisonniers par jour.

Les banques du Canada

Ottawa, Ont., 20.— Le rapport du gouvernement sur l'état des banques canadiennes, pendant le mois de février, est très satisfaisant. La circulation a augmenté de trois millions; les prêts courants, de 8 millions et les prêts à terme, de trois millions. En revanche, les dépôts, au Canada, ont baissé de 10 millions.

Hôpital Notre-Dame

L'Assemblée générale annuelle de l'hôpital Notre-Dame, sera continuée à l'hôpital, le jeudi 27 mars, à 4 heures de l'après-midi, pour élire un Bureau de Direction et s'occuper de l'avenir de l'institution.

Les enseignes lumineuses

L'avocat en chef de la Ville recommande de donner à la police l'ordre de mettre immédiatement à exécution le règlement concernant les enseignes lumineuses. Il est défendu de poser des enseignes qui surplombent sur plus de la moitié des trottoirs.

Le nettoyage

La voirie municipale emploie au nettoyage des rues mille hommes et huit cents tombereaux et camions.

Deux mandats d'arrestation

ONT ÉTÉ ÉMIS PAR LE MAGISTRAT LANCOT, CONTRE DES INDIVIDUS QUI AURAIENT TENTE D'EXTORQUER DE L'ARGENT ET UNE POSITION DU GOUVERNEMENT.

LA PLAINTE

À la suite d'une accusation d'extorsion portée contre deux signataires des affidavits concernant l'élection de l'honorable Louis Coderre, secrétaire d'État, deux mandats d'arrestation ont été émis hier après-midi à la Cour de Police et signés par le juge Lancot. Comme ils n'ont pas été présentés avant 5 hrs au bureau du Grand Connétable, on n'a pu procéder à l'arrestation des coupables hier soir. On dit même que l'un d'eux a quitté cette ville il y a quelques jours.

Le plaignant, dans cette cause, M. Edmund Lepage, courtier d'immeubles, 522, Sherbrooke-Est, allègue que ces deux individus ont reçu, les 13, 14 et 17 février dernier, ont sciemment tenté d'extorquer ou de séigner certaines sommes d'argent, ainsi qu'une position de fonctionnaire du gouvernement et de par l'influence de l'honorable Louis Coderre, secrétaire d'État du Canada, qu'ils ont accusé et menacé d'accuser le dit Coderre et deux autres personnes d'avoir commis une offense criminelle et à savoir, "de s'être rendus coupables de pratiques frauduleuses en rapport avec l'élection d'un membre de la Chambre des Communes, dans le comté d'Hochelaga, le 19 novembre 1912, et qu'à cette époque et aux endroits ci-haut mentionnés, ils ont aidé et encouragé à commettre ces offenses dont il est question dans l'article 154 du Code Criminel.

Après une consultation avec son avocat, M. Lepage s'est rendu au Palais de Justice où l'un des clerks attendait. Le juge Lancot, qui avait été prévenu que l'on aurait besoin de sa signature, y demeura aussi longtemps qu'il fut possible, jusqu'à ce que le plaignant fût entendu. Il fut convenu qu'on les remettrait entre les mains du Grand Connétable-St-Mars ou de l'un de ses officiers pour qu'ils puissent procéder à l'exécution des mandats aujourd'hui.

Contrairement à ce que l'on attendait, aucune procédure civile n'a été faite tendant à contester l'élection de l'honorable Louis Coderre. Plusieurs ouvriers qui ont pris part à la campagne entreprise par M. Doyon, adversaire de M. Coderre, dans la lutte électorale de novembre dernier, dans Hochelaga, étaient de passage hier au Palais de Justice, dans le but, mais il fut décidé que l'on remettrait l'affaire entre les mains des Cours Criminelles. De là l'émission des mandats d'arrestation dont il a été question plus haut.

Une promotion du gouvernement

M. L. G. GABOURY, ASSISTANT-DIRECTEUR DES POSTES, EST NOMMÉ INSPECTEUR GÉNÉRAL DE CE DÉPARTEMENT POUR LA PARTIE EST DU DOMINION

M. L. J. Gaboury, depuis sept ans assistant maître des postes, à Montréal, vient d'être nommé inspecteur général des postes pour la division Est du Dominion. La nomination de M. Gaboury date du 1er janvier dernier; elle a été ratifiée, hier après-midi, par le cabinet à Ottawa.

M. Gaboury restera à son poste jusqu'au 1er avril prochain, date à laquelle il prendra charge de son nouveau service. Il aura cependant ses quartiers généraux à Montréal. Les provinces comprises dans la division Est sont celles de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'île du Prince-Édouard et du Cap Breton.

Réunion du Board of Trade

Les officiers du Board of Trade se sont réunis hier après-midi, et ont résolu d'appuyer de tout leur prestige et leur pouvoir la commission métropolitaine des parcs dans les travaux qu'elle se propose d'entreprendre à Montréal.

Le Board of Trade a reçu une invitation de sir Wm. Macdonald, de sir Alexander Lacombe, de sir Thomas Shaughnessy, de l'hon. Robert Mackay, et de l'hon. Raoul Dandurand, de lui faire l'honneur de leur présence à une assemblée qui aura lieu le 25 mars, dans le but de discuter la question de l'habitation à Montréal.

M. Lépine démissionne

Paris, 20.— M. Lépine, préfet de police, a donné sa démission après vingt ans de service, au cours desquels il s'est absenté pendant deux ans pour accepter le poste de gouverneur-général de l'Algérie (de 1897 à 1899).

M. Lépine a 67 ans. Pendant la guerre de 1870, il était sergent-major à Belfort, sous les ordres du colonel Denfert-Rochelleau. Après la guerre, il devint avocat à Lyon, et en 1877, il fut nommé sous-préfet à La Palisse. De 1886 à 1891, il fut secrétaire-général de la préfecture de police de Paris et en 1893, il succéda au préfet, M. Lozé.

Les enseignes lumineuses

L'avocat en chef de la Ville recommande de donner à la police l'ordre de mettre immédiatement à exécution le règlement concernant les enseignes lumineuses. Il est défendu de poser des enseignes qui surplombent sur plus de la moitié des trottoirs.

Une sensation à Calgary

UN INDUSTRIEL, ANCIEN ÉCHEVIN DE LA VILLE EST ARRÊTÉ APRÈS AVOIR DETOURNÉ POUR PLUSIEURS MILLIERS DE PIASTRES DE FONDS MUNICIPAUX.

EN LIBERTÉ PROVISOIRE

(Service particulier)

Calgary, 20.— On a arrêté hier soir, Charles Henry Minchin, ancien échevin, autrefois assistant trésorier de la ville, et cette année, candidat défait au poste de commissaire municipal. Minchin est accusé de détournement de fonds pour un montant de 88,800. Il se serait approprié cette somme totale en cinq circonstances différentes. Il aurait pris d'abord \$1,000, puis \$2,000, et enfin \$5,000. L'accusé aurait commis ces forfaits en septembre et décembre 1910 et en octobre 1911. Minchin est en liberté; mais il a dû fournir un très fort cautionnement.

Les détournements en question auraient été découverts à la suite d'une audition des livres qu'on a faite pour une période de neuf ans. Minchin est un jeune homme très populaire à Calgary, et son arrestation a provoqué les commentaires les plus divers.



CHRONIQUE JUDICIAIRE

Vous avons raconté comment les trois escrocs précités, après avoir déposé dans une banque un certain montant, disons de 85, ils se présentaient le lendemain et faisaient accepter un chèque de 82 ou 83, plus d'un trait de plume ils majoraient l'effet et le payaient à \$200 ou \$300 qu'ils se faisaient payer sans difficulté. À Québec, dernier théâtre de leurs exploits, ils escroquèrent la maison Cyrille Duquette et plusieurs banques. Ils avaient auparavant opéré à Ottawa où ils ont réussi à filouter cinq banques pour

plus de \$1,000. Montréal a aussi été filouté les banques de Québec, Ottawa et Montréal, en obtenant le paiement de chèques habilement majorés, pour près de \$5,000. Il a été arrêté la nuit dernière dans une maison de rue Sanguinet. L'inculpé se donne le nom d'Anthony Roy. Il est aussi connu sous les noms d'Arthur Longpré et Antoine Pichette. Il a été appréhendé au lit, vers 3 heures, par les agents La Presse, de Québec, et Laberge et Pussé, de Montréal, qui le firent sortir activement depuis plus de quarante-huit heures.

CAUSE ET EFFET

La poursuite qu'avait prise M. Galbraith, l'ancien maire de Westmount, pour obtenir l'annulation de l'élection de l'échevin W. G. M. Shepherd, a probablement reçu son coup de grâce, hier et un recours tout-à-fait inattendu.

M. le juge Beaudin a renvoyé l'action parce que les cautions de M. Galbraith qui devaient fournir les cautionnements nécessaires en pareil cas, ont négligé de ce faire dans les délais requis par la loi. M. Beaudin a renvoyé l'action en accordant au plaignant un recours qui ne pourra s'exercer qu'en cas de révision ou de la demande pourra porter la décision du président de la Cour de Pratique. Si le demandeur veut en appeler à la Cour de Révision, il devra le faire dans les quinze jours qui suivent le jugement de M. Beaudin.

L'AFFAIRE DES AUTOBUS

M. W. G. M. Shepherd, un des deux qui s'objectent au contrat de la compagnie des Autobus avec la ville, a été examiné hier au préalable (on discovery) par les avocats de la compagnie défenderesse. M. Shepherd a admis être un actionnaire de la compagnie des Tramways, mais déclara que ce n'était pas à ce titre qu'il s'objectait au contrat. Il y trouve à redire parce qu'il donne à l'Autobus, des droits exclusifs à certaines rues, empêchant ainsi la concurrence et en second lieu parce que cette compagnie donne à la ville mille actions. Cela, prétend-il, aura pour effet de lier la ville.

La cause est entendue au mérite aujourd'hui.

M. Léon Garneau occupe pour plusieurs plaigants et Mre F. Bisailon pour la compagnie défenderesse. On a commencé ce matin de plaider au mérite, devant M. le juge Demers, la cause de Shepherd contre la ville de Montréal, au sujet du contrat intervenu entre cette dernière et la compagnie des Autobus. La poursuite par l'entremise de Mre Léon Garneau insista pour que les livres de la compagnie fussent produits à la cour, afin de pouvoir vérifier si oui ou non le contrat en question avait été approuvé par les actionnaires. Mre Bisailon, au nom de la compagnie défenderesse, produisit une copie certifiée de l'approbation conignée dans les livres, mais Mre Garneau, se basant sur l'Acte des Compagnies, insista si bien pour avoir les livres que le tribunal ajourna la cause au 28 mars.

L'héritage du comte Tolstoi

Tula, Russie, 20.— C'est en vertu d'un acte récent qu'on fera le partage de la succession de feu le comte Tolstoi. Le château et quelques-unes des dépendances demeurent la propriété de la veuve de Tolstoi, 1,478 acres de terre seront cédés aux paysans de Yasnyon Polyana, Alexandra, la fille du défunt, qui se devoua considérablement à la vente des œuvres de son père, héritière de la plus forte part de la succession.

Les princes n'échappent pas au chantage

Genève, 20.— Le Prince Ludwig Ferdinand de Bavière, dans le but de mettre fin aux demandes d'argent d'une femme de Munich qui lui menace de dévoiler certains événements de sa vie privée, a demandé dernièrement au gouvernement suisse de le protéger contre ces incessantes extorsions.

Pour les parcs

Les commissaires ont décidé d'essayer à convaincre le conseil municipal qu'il doit autoriser l'imposition de la taxe d'un-vingtième d'un pour cent sur la propriété pour la Commission Métropolitaine des Parcs.

FIN D'UNE ESCROQUERIE

La Sûreté arrête, la nuit dernière, le chef de la bande des escrocs qui ont obtenu près de \$5000 des banques d'Ottawa, Québec et Montréal au moyen de chèques majorés

CONDUIT A QUEBEC AVEC SES COMPLICES

Le chef d'une bande d'escrocs qui ont filouté les banques de Québec, Ottawa et Montréal, en obtenant le paiement de chèques habilement majorés, pour près de \$5,000, a été arrêté la nuit dernière dans une maison de rue Sanguinet. L'inculpé se donne le nom d'Anthony Roy. Il est aussi connu sous les noms d'Arthur Longpré et Antoine Pichette. Il a été appréhendé au lit, vers 3 heures, par les agents La Presse, de Québec, et Laberge et Pussé, de Montréal, qui le firent sortir activement depuis plus de quarante-huit heures.

Il sera dirigé sur Québec par le train de 5 heures, et après-midi, en compagnie de son complice Louis Lemieux alias Victor Morgan, arrêté avant-hier soir. Les deux filoux subiront un procès à Québec en compagnie d'Arthur Bertrand alias Lachapelle alias Delagrave, le premier de la bande arrêté dans la Vieille Capitale, lundi dernier.

Vous avons raconté comment les trois escrocs précités, après avoir déposé dans une banque un certain montant, disons de 85, ils se présentaient le lendemain et faisaient accepter un chèque de 82 ou 83, plus d'un trait de plume ils majoraient l'effet et le payaient à \$200 ou \$300 qu'ils se faisaient payer sans difficulté. À Québec, dernier théâtre de leurs exploits, ils escroquèrent la maison Cyrille Duquette et plusieurs banques. Ils avaient auparavant opéré à Ottawa où ils ont réussi à filouter cinq banques pour

Le président Wilson et la question tarifaire

Washington, 20.— Pendant la session extraordinaire du Congrès, c'est Woodrow Wilson lui-même qui inspire la révision du tarif par les démocrates. Oscar W. Underwood, du comité des voix et moyens de la Chambre, et F. M. Simmons, du comité des finances du Sénat, seront chargés de la direction active de la législation, mais le président sera derrière eux. Il se propose de surveiller l'exécution de tout le programme de révision, et chaque article de la nouvelle loi aura son approbation en général aux États-Unis, se lit comme suit: "Sur la laine des moutons, le poil de chameau, de chèvre, d'alpaca et des autres animaux, et sur toutes les laines et poils de la peau de ces animaux, les droits seront de 30 pour cent ad valorem."

BERTRAND S'AVOUE COUPABLE

Québec, 20.— Arthur Bertrand dit Lachapelle, l'escroc arrêté samedi à Québec, pour avoir majoré des chèques et s'être procuré des bijoux aux magasins Seifert et Duquet, s'est avoué coupable ce matin. Il a admis qu'il avait pour complices Lemieux alias Morgan, et Roy alias Longpré alias Bertrand, qui ont été capturés à Montréal. Lachapelle a été capturé à la police où elle pourrait retrouver à Montréal, les bijoux que lui et ses complices se sont procurés et qui n'ont pas été trouvés en leur possession.

M. Joseph Daniel a vendu à Mme Louis N. Corneille

une propriété située à l'angle des rues Marie-Anne et Saint-Hubert, \$20,000.

M. J. O. Renaud a vendu à M. H. T. Anger

une ferme située dans la paroisse Saint-Léonard de Port Maurice, \$36,000.

M. Jean Brunette a acquis au prix de \$64,050

deux propriétés situées avenue Gordon, Nos 17 à 27, 43 à 77.

M. Joseph Daniel a vendu à Mme Louis N. Corneille

une propriété située à l'angle des rues Marie-Anne et Saint-Hubert, \$20,000.

M. J. O. Renaud a vendu à M. H. T. Anger

une ferme située dans la paroisse Saint-Léonard de Port Maurice, \$36,000.

M. Jean Brunette a acquis au prix de \$64,050

deux propriétés situées avenue Gordon, Nos 17 à 27, 43 à 77.

M. Joseph Daniel a vendu à Mme Louis N. Corneille

une propriété située à l'angle des rues Marie-Anne et Saint-Hubert, \$20,000.

M. J. O. Renaud a vendu à M. H. T. Anger

une ferme située dans la paroisse Saint-Léonard de Port Maurice, \$36,000.

M. Jean Brunette a acquis au prix de \$64,050

deux propriétés situées avenue Gordon, Nos 17 à 27, 43 à 77.

La bataille continue à Tchatalja

LES TURCS PRETENDENT ÊTRE VAINQUEURS ET LES BULGARES DISENT QU'ILS LES ONT REPOUSSES. — ENCORE L'AUTRICHE.

Londres, 20.— Une dépêche de Constantinople à l'Exchange Telegraph dit que la bataille continue sans répit à Tchatalja. Les Turcs se sont avancés à trois milles au nord de Derkos et ont repoussé tous les détachements ennemis qui essayaient de leur barrer la route.

Sofia, 20.— Les rapports bulgares de la bataille à Tchatalja diffèrent de ceux de Constantinople. Selon les Bulgares, les Turcs ont tenté un mouvement en avant, mardi, mais ils ont échoué par des détachements bulgares. Deux divisions turques furent isolées, mais parvinrent à s'échapper à la faveur de la nuit.

Tout est calme à Andrinople et à Bulair.

Londres, 20.— Une dépêche de Vienne dit que trois cuirassiers, un croiseur et deux torpilleurs ont quitté Pola, la station navale autrichienne, ce matin, et ce sont dirigés vers le sud.

On croit qu'une dépêche que leur départ soudain est dû au bombardement des habitations étrangères par les Monténégrins contre les marins autrichiens.

Les journaux de Vienne publient des rapports sensationnels sur la population civile de Scutari. On dit que le consul autrichien et qu'un couvent italien ont été bombardés et que huit religieux, et nombre d'autres personnes ont été tués.

Chez les Étudiants du McGill

UN DÉFICIT DE \$2,500 QU'ACCUSE LA CAISSE DU CONSEIL FORCE CE DERNIER À IMPOSER AUX ÉTUDIANTS UNE TAXE VARIANT DE \$2 À \$4.

Le conseil des étudiants de l'Université McGill, en raison du déficit de \$2,500 qu'accuse la caisse de la question, en est arrivé à cette décision que tous les étudiants devaient être tenus responsables du mauvais état de leurs finances.

Sur la proposition de M. F. G. Ross, trésorier du Conseil, il a aussi été décidé par les étudiants qu'ils seraient obligés de payer une taxe qui varierait suivant les différents cours suivis par eux: ceux de première année, par exemple, devront payer \$2.00, ceux de deuxième année, \$3.00, ceux de troisième, \$3.00, ceux de quatrième et cinquième, \$4.00. Avec cette taxe le conseil pourrait s'assurer un montant de \$3,700, qui, espère-t-on, lui permettrait plus facilement de rencontrer ses dépenses.

Feu M. C. Riballier

M. Charles Riballier des Isles, l'un des membres les mieux connus de la colonie française à Montréal, est décédé hier après-midi, à l'âge de quatre-vingts ans.

M. des Isles avait été attaché jusqu'à ses dernières années au service consulaire français dans lequel il était entré sous l'Empire. Il occupa plusieurs postes aux États-Unis et en 1871, il fut attaché au consul-général, alors à Québec. Plus tard, il resta pendant dix-sept ans. C'est en cet endroit qu'il fit preuve de plus hauts talents diplomatiques, à propos de l'importante question de la pêche sur les bancs de Terre-Neuve.

M. des Isles s'était retiré il y a environ une douzaine d'années avec le titre honoraire de capitaine plénière. Il était aussi chevalier de la Légion d'Honneur.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte une épouse, née Bradley, et une fille.

Le roi Alphonse

ON DIT QU'IL SERAIT DANS UN ÉTAT DE SANTE PRÉCAIRE.

(Service particulier)

Madrid, 20.— Les personnages officiels de la cour d'Espagne ne peuvent plus longtemps tenir caché l'état de santé précaire du roi. Un ordre, considéré par le public comme la confirmation des rapports récents, a été publié aujourd'hui pour défendre de prendre des photographies instantanées de Sa Majesté.

En dépit de l'optimisme montré par les docteurs de la cour toute personne qui a vu le roi de près n'a pu s'empêcher de remarquer qu'il avait l'air souffrant.

On craint que les poumons du jeune roi ne soient sérieusement atteints, ce qui ne surprend guère car son père est mort de la tuberculose.

Ceux qui ont pu approcher le roi Alphonse dernièrement ont été frappés de son air hagard et de ses épaules voûtées. Il marche en traînant la jambe, se fatigue aisément et paraît nombre d'années de plus que son âge.

Le chef Campeau célèbre aujourd'hui le 38e anniversaire de son entrée dans la police.

Il avait 17 ans, quand il devint agent de police le 20 mars 1875.

NAISSANCE

JALBERT.— Montréal, le 17 mars 1913, au No. 189 rue Villeneuve Ouest, l'épouse de M. J. V. Jalbert, née Céline Grothé, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Simone-Gertrude.

DECES

RIBALLIER DES ISLES.— Montréal, à sa résidence No. 156 rue Saint-Luc est décédé à l'âge de 80 ans, Monsieur Charles Riballier des Isles, Chevalier de la Légion d'Honneur. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant à 2 heures de l'après-midi. Le service funéraire sera célébré à l'église de Saint-Léon de Westmount le mercredi 26 mars à 8 heures 30 a. m. Prière d'omettre les fleurs.

Mort inexplicable

T. W. Williams, âgé de 28 ans, gérant de la compagnie Marx et Rowell, Lévesque, manufacturiers de glycérine et de shellac, à Saint-Henry, a été trouvé mort dans la chambre d'un ami à l'hôtel Manchester, hier soir vers 7 heures.

Williams était monté pour se reposer quand son ami, un M. Macintosh, arriva et le trouva dans son lit. Il ne put donner aucune explication sur la mort de Williams, mais il déclara qu'il n'avait pas vu Williams depuis plusieurs semaines, il alla chercher le propriétaire de l'hôtel et tous entrèrent dans la chambre. Williams était étendu sur son lit le couver percé d'une balle et un revolver automatique était placé tout près de lui, sur une table. Une enquête est ouverte.